



International
Confederation
of Midwives

Rapport annuel et financier

2022





Table des matières

- Liste des sigles acronymes 4
- Vision de l'ICM5
- Mission de l'ICM5
- Message de la Présidente.....6
- Message de la directrice générale8

11 Présentation générale

- Gouvernance 13
- Membres du conseil d'administration de l'ICM..... 14
- Réunions du conseil d'administration 16
- Réunion du Conseil..... 17
- Commission électorale indépendante (CEI)..... 17
- L'équipe de l'ICM..... 20

22 Avancement des priorités

24 Priorité 1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme

- Financer la croissance de l'ICM 24
- 1.1 Pérennité et innovation.....25
 - 1.1.1 Systèmes et processus internes pour la gouvernance et le fonctionnement.....25
 - 1.1.2 WithWomen26
 - 1.1.3 Égalité entre les sexes, justice, équité, diversité et inclusion (JEDI).....27
- 1.2 Renforcer les capacités des associations membres (AM).....29
 - 1.2.1 Localisation29
 - 1.2.2 Équipes régionales du bureau central (HORT).....30
 - 1.2.3 Réunions et ateliers régionaux30
 - 1.2.4 Comités professionnels régionaux (CPR)31
 - 1.2.5 Impact de l'ICM à travers le renforcement des capacités des AM32
 - 1.2.6 Projet pilote « Twin to Win » (Jumeler pour gagner).....32
 - 1.2.7 Soutien supplémentaire aux AM40

1.3 Présentation des succès des AM.....	40
Renforcement des capacités de plaidoyer au Mexique.....	40
Évaluation des besoins de plaidoyer pour la Bangladesh Midwifery Society.....	42

44 Priorité 2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme

2.1 La pratique sage-femme en tant que profession autonome.....	45
Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) en Zambie.....	45
Le Groupe consultatif stratégique et technique d'experts (STAGE) pour la santé et de la nutrition de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent.....	48
Parcours de développement de la formation des sages-femmes (MPath).....	48
Projet conjoint de formation des sages-femmes avec Laerdal.....	49
La RDP Lao obtient l'accréditation internationale de formation des sages-femmes.....	49
Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME).....	51
Réglementation.....	51
Leadership de la pratique sage-femme.....	52

55 Priorité 3 : Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes

3.1 Plans nationaux axés sur les femmes et la continuité des soins sous la direction des sages-femmes.....	56
3.2 Partenariats avec des alliés nationaux, régionaux et mondiaux.....	56
Organisation mondiale de la Santé.....	56
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).....	57
Laerdal Global Health (LGH).....	57
Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH).....	58
Direct Relief.....	58
Réunion de la triade OMS, ICM, CII.....	59

Préparatifs du 33e Congrès triennal de l'ICM.....	60
La campagne PUSH.....	60
3.3 Plaidoyer et communications.....	63
Plaidoyer.....	63
Communications.....	66
Faits marquants dans le plaidoyer et la communication.....	68

72 Objectifs pour l'avenir

Résumé du budget 2023.....	74
----------------------------	----

75 Aperçu financier

Résumé des états financiers.....	75
----------------------------------	----

78 États financiers 2022

1. Bilan (après affectation du résultat).....	78
2. État des recettes et des dépenses.....	79
3. État des flux de trésorerie.....	80
4. Notes générales sur les états financiers.....	81
5. Notes sur les actifs inscrits au bilan.....	84
6. Notes sur les passifs inscrits au bilan.....	87
7. Droits, obligations et accords hors bilan.....	90
8. Notes d'informations sur l'état des recettes et dépenses.....	92

98 Rapport des commissaires aux comptes

99 Autres informations

100 Annexes

1. Recettes et dépenses par source.....	100
---	-----

LISTE DES SIGLES ACRONYMES

AAP	American Academy of Pediatrics	MEAP	Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes
AIME	Alliance for Improving Midwifery Education	MEL	Suivi, évaluation et apprentissage
AAP	American Academy of Pediatrics	MHTF	Maternal and Newborn Health Thematic Fund
AIME	Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes	MNCH	Santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant
APP	Asociación de Parteras Profesionales	Mds	Ministère de la Santé
BMS	Bangladesh Midwifery Society	MSF	Cadre pour les services de pratique sage-femme
ACSF	Association canadienne des sages-femmes	NNCF	Nursing Now Challenge Fellowship
DG	Directrice générale	EPI	Équipement de protection individuelle
CIRHT	Center for International Reproductive Health Training	RAM	Rwanda Association of Midwives
COINN	Council for International Neonatal Nurses	RMC	Soins de maternité respectueux
EMA	Estonian Midwives Association	CPR	Comités professionnels régionaux
EML	Leaders exécutifs sages-femmes	SEA	Asie du Sud-Est
ENAP	Plan d'action chaque nouveau-né	ODD	Objectif de développement durable
EPMM	Mettre un terme à la mortalité maternelle évitable	SDNM	Orientations stratégiques pour les soins infirmiers et la profession de sage-femme
FAR	Finance, audit, risque	Sida	Agence suédoise de coopération internationale au développement
FIGO	Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique	SoWMy	L'état de la pratique de sage-femme dans le monde
HBS	Aider les bébés à survivre	PS	Priorités stratégiques
HMA	Hungarian Midwives' Association	SSRMNA	Santé sexuelle, reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent
HMS	Aider les mères à survivre	SSRMN	Santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale
ERBC	Équipes régionales du bureau central	SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
ICM	Confédération internationale des sages-femmes	STAGE	Groupe consultatif stratégique et technique d'experts de la santé et de la nutrition chez la mère, le nouveau-né, l'enfant et l'adolescent
CII	Conseil international des infirmières	CSU	Couverture sanitaire universelle
CEI	Commission électorale indépendante	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
IMAR	Independent Midwives Association of Romania	AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
AIP	Association internationale de pédiatrie	OMS	Organisation mondiale de la Santé
JEDI	Justice, Équité, Diversité et Inclusion	WRA	White Ribbon Alliance
J&J	Johnson and Johnson	YONM	Année des sages-femmes et du personnel infirmier
LDHF	Faible dose, haute fréquence	YML	Jeunes sages-femmes leaders
LGH	Laerdal Global Health	50KHB	50 000 joyeux anniversaires
AM	Association membre		
MACAT	Outil d'évaluation des capacités des associations membres		
MAZ	Midwives Association of Zambia		



VISION DE L'ICM

L'ICM envisage un monde où chaque femme en âge de procréer aurait accès à des soins prodigués par une sage-femme pour elle et son nouveau-né.

MISSION DE L'ICM

Renforcer les associations membres et faire progresser la profession de sage-femme dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes en âge de procréer et pour encourager un accouchement normal, afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leurs familles.



Franka Cadée

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Au cours de ces six dernières années où j'ai occupé le poste de présidente du conseil d'administration de l'ICM, j'ai soutenu des progrès et des avancées internes qui ont transformé l'ICM pour en faire un partenaire fiable et l'organisation de référence pour tout ce qui concerne les sages-femmes et la pratique sage-femme ; 2022 n'a pas fait exception à cette règle.

Lorsque je pense à 2022, je suis incroyablement fière de mes collègues du conseil d'administration et de l'équipe du bureau central pour leur engagement envers la pérennité de l'ICM et leur foi inébranlable en cette organisation et son potentiel. J'ai été chargée de diriger la mise en œuvre des modifications apportées cette année à la structure de gouvernance de l'ICM, à savoir : la transition vers un conseil d'administration moins bureaucratique et davantage axé sur les compétences, comprenant une commission électorale indépendante ; et la facilitation de l'accès des sages-femmes des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (PFR-PRI) à la présidence et à la vice-présidence. J'ai bon espoir que ce travail important a ouvert la voie à la prochaine présidente et aux futurs membres du conseil d'administration qui dirigeront la gouvernance de l'ICM afin de servir au mieux la prospérité de nos associations membres et la profession de sage-femme dans son ensemble.

Alors que mon mandat de présidente de l'ICM touche à sa fin, je suis fière d'avoir contribué à améliorer la stabilité et la durabilité de l'ICM, ses relations avec ses partenaires et sa réputation de leader mondial de la profession de sage-femme. Ces réalisations sont le fruit de la détermination collective de l'ICM à tenir compte des commentaires de ses partenaires, à se réjouir de ses réussites et à tirer les leçons de ses difficultés. Ces améliorations sont évidentes dans la croissance récente et significative de l'équipe multidisciplinaire internationale du bureau central de l'ICM et dans la mise en œuvre réussie de plusieurs programmes de travail de l'ICM, notamment le Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF), le Programme des jeunes sages-femmes leaders (YML) et le tout nouveau programme Twin to Win (jumeler pour gagner), pour n'en citer que quelques-uns.

Je suis reconnaissante d'avoir eu l'occasion de collaborer avec les membres du conseil d'administration et l'équipe du bureau central pour aider l'ICM à devenir l'organisation solide et résiliente qu'elle est aujourd'hui. C'est la première fois qu'une même présidente et une même directrice générale travaillent ensemble pendant six ans, et nous sommes restées concentrées, sans perdre de vue notre objectif qui est de donner les moyens aux sages-femmes de faire ce qu'elles font le mieux : fournir des soins de qualité et, ce faisant, assurer une justice sexuelle et reproductive pour tous.

Je me réjouis de l'énergie renouvelée qu'apportera la nouvelle présidente de l'ICM. La sage-femme qui sera nommée devra former une équipe solide avec les membres du conseil d'administration afin de fournir une direction stratégique et mobilisatrice à l'ICM. Pour consolider la forte croissance que l'ICM a récemment connue, la nouvelle présidente devra également veiller à la pérennité de l'organisation et à la diversification continue de ses revenus. Enfin, j'espère que le nouveau conseil d'administration nouera une relation solide avec l'équipe du bureau central afin que la gouvernance de l'ICM puisse continuer à renforcer les opérations de la Confédération.

Cela a été pour moi un immense plaisir d'assumer, pour cette dernière année, la présidence de l'ICM et j'ai sincèrement apprécié mon rôle de liaison diplomatique entre les partenaires de l'ICM et les associations membres, ainsi que celui de dirigeante du conseil d'administration dans sa quête d'un meilleur alignement, d'un plus grand enthousiasme et de plus d'unité. Je ne sais que trop bien que le titre de présidente est un privilège temporaire et, tout au long de ce parcours passionnant, je suis restée ce que j'ai toujours été : une sage-femme fière de l'être.

J'ai hâte de voir l'ICM continuer à croître, à mesure qu'elle se développe pour répondre aux besoins de la société, tout en restant l'experte et la porte-parole des sages-femmes et de la pratique de la sage-femme dans le monde entier.



Sally Pairman

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Alors que nous abordons la dernière année de cette période triennale au cours de laquelle nous avons célébré notre 100e anniversaire, la Confédération internationale des sages-femmes (ICM) est extrêmement fière de tout ce qu'elle a accompli en 2022. Notre travail n'a jamais été aussi crucial, car partout dans le monde, les femmes et les personnes de la diversité sexuelle et de genre continuent d'être confrontées à des défis disproportionnés pendant la grossesse et l'accouchement. Le contexte mondial actuel est décrit dans une publication récente de l'Organisation mondiale de la Santé, qui rappelle qu'une femme meurt toutes les deux minutes pour des raisons liées à la grossesse ou à l'accouchement. Cette statistique préoccupante souligne l'urgence et l'importance du travail de l'ICM pour promouvoir et renforcer les soins prodigués par les sages-femmes dans le monde.

L'ICM a connu une croissance importante, en particulier au cours de l'année écoulée, ce qui a nécessité le renforcement de nos systèmes, processus et technologies internes. Étant donné que le nombre de membres de l'équipe a plus que doublé au cours de cette période triennale, nous avons consacré des ressources considérables à

l'élaboration de politiques de ressources humaines, à la formation en matière de diversité et d'équité et à l'amélioration des outils et processus de communication interne. Grâce à l'augmentation de notre dotation en personnel, nous avons élaboré en 2022 des plans qui recourent notre plan opérationnel, notamment un plan sur le genre, la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (G-JEDI), un plan sur la durabilité et un plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL). Nous sommes particulièrement attachés à ce que les principes de G-JEDI et de durabilité soient intégrés dans tous les travaux et processus de l'ICM, sachant que la profession de sage-femme est une profession essentiellement féminine et que de nombreuses sages-femmes sont issues de communautés historiquement marginalisées. En créant une profession plus équitable et plus inclusive, nous pouvons améliorer les résultats pour les femmes et les familles partout dans le monde.

Parallèlement à l'élargissement de l'équipe opérationnelle de l'ICM, nous avons renforcé la gouvernance de l'ICM, en mettant en place en 2022 la nouvelle commission électorale indépendante qui soutiendra plusieurs changements de gouvernance à partir de 2023, notamment un conseil d'administration plus restreint, plus équitable et plus agile et qui accordera une plus grande priorité aux compétences de gouvernance des membres du conseil d'administration. Le renforcement de la gouvernance et des processus opérationnels aidera l'ICM à jouer son rôle de leader mondial de la pratique sage-femme et, plus largement, de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Nous sommes fiers des grands progrès que nous avons réalisés en ce qui concerne nos priorités stratégiques grâce à la mise en œuvre de notre plan opérationnel. Outre les plans transversaux mentionnés ci-dessus, nous avons également élaboré des plans visant à renforcer la formation des sages-femmes, la réglementation de la profession de sage-femme et les associations de sages-femmes, et commencé à travailler sur de nouvelles structures régionales qui nous aideront à travailler plus étroitement et plus efficacement avec nos associations membres (AM). Nous avons lancé la première d'une série de modules d'apprentissage en ligne de l'ICM, accrédité des écoles de sages-femmes au Laos et au Bangladesh en menant à bien le projet pilote de notre Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes, dispensé notre programme révisé de cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) en Zambie, poursuivi le programme des jeunes sages-femmes leaders/leaders exécutifs sages-femmes (YML/EML), collaboré avec Laerdal Medical sur de nouveaux outils d'apprentissage pour le développement des compétences et lancé notre programme pilote « Twin to Win » (jumeler pour gagner). Nous avons également élaboré un nouveau cadre professionnel complet pour la pratique sage-femme, que vous pouvez

consulter sur notre site Web, et qui décrit les composantes essentielles d'une profession de sage-femme forte et autonome, dotée d'une philosophie distincte et d'une approche individualisée des soins. En outre, grâce à ses efforts de plaidoyer et de communication, l'ICM a continué à soutenir les partenariats entre sages-femmes, en accordant tout particulièrement la priorité aux associations de sages-femmes. Grâce au mentorat et à un appui régional solide, les sages-femmes ont pu former des réseaux, partager leurs connaissances et leur expertise, et travailler à la mise en place d'une profession durable et solide. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ces plans et programmes démontrent notre engagement en faveur de l'innovation et contribuent à mettre en évidence l'influence de l'ICM sur l'amélioration des résultats en matière de santé des femmes et de leurs nouveau-nés, grâce à l'accès aux soins dispensés par des sages-femmes professionnelles.

Quant à l'avenir, l'ICM se tient aux côtés d'organisations mondiales qui ont conscience de la menace que le changement climatique fait peser sur les femmes et les communautés mondiales. Le changement climatique contribue directement et indirectement à de mauvais résultats en matière de santé maternelle, à l'augmentation des maladies infectieuses et de l'insécurité alimentaire, et limite l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive nécessaires. En continuant à plaider en faveur des sages-femmes et des femmes qui vivent dans des régions vulnérables touchées par le changement climatique, les crises et les conflits, et en augmentant le soutien, les ressources et la protection des sages-femmes travaillant dans ces contextes, nous pouvons contribuer à construire une profession plus forte et plus résiliente. Nous avons conscience des grands défis auxquels sont confrontées les sages-femmes travaillant dans ces contextes, et nous nous efforçons de fournir des formations et des ressources pour les soutenir dans leur important travail.

Je voudrais terminer en exprimant ma profonde gratitude au personnel du bureau central de l'ICM et aux membres du conseil d'administration pour leurs efforts inlassables et leur engagement envers notre mission. Ensemble, en tant qu'organisation de référence pour tout ce qui concerne la profession de sage-femme, nous continuerons à faire avancer notre objectif commun qui est de garantir que toutes les femmes et toutes les familles bénéficient de soins de pratique sage-femme sûrs et de qualité.

Présentation générale

Ce rapport présente dans les grandes lignes les principales activités entreprises en 2022 par la

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SAGES-FEMMES
KONINGINNEGRACHT 60, 2514 AE, LA HAYE
ENREGISTREMENT À LA CHAMBRE DE COMMERCE : 27286042

Il sert de contexte au rapport financier de la section 8.

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) est une organisation non gouvernementale qui soutient, représente et œuvre à renforcer les associations professionnelles de sages-femmes à travers le monde. Cette année, l'ICM est fière d'avoir fêté son centenaire. Au cours des 100 dernières années, l'ICM a été le seul organisme international à soutenir et renforcer la profession de sage-femme dans le monde. Fin 2022, l'ICM comptait 140 associations de sages-femmes (également appelées associations membres), qui représentent 119 pays couvrant chaque continent. Par l'intermédiaire de ces membres, l'ICM représente plus d'un million de sages-femmes dans le monde. L'ICM est organisée en six régions (y compris sept sous-régions). Ces régions incluent :

- ① **AFRIQUE** (anglophone et francophone)
- ② **AMÉRIQUES** (Amérique du Nord et Caraïbes et Amérique latine)
- ③ **PACIFIQUE OCCIDENTAL**
- ④ **MÉDITERRANÉE ORIENTALE**
- ⑤ **ASIE DU SUD-EST**
- ⑥ **EUROPE** (Nord, Centre et Sud)

L'ICM accomplit une grande partie de son travail par le biais de ses associations membres et en collaboration et partenariat étroits avec d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNPFA) et d'autres organisations des Nations Unies ; des associations professionnelles de la santé comme la Fédération internationale

de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), l'Association internationale de pédiatrie (AIP), et le Conseil international des infirmières (CII) ; des organisations gouvernementales comme l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) ; des organisations non gouvernementales et des groupes de la société civile tels que la White Ribbon Alliance (WRA), Latter-day Saint Charities ; et avec des donateurs comme Laerdal Global Health, la Fondation Bill et Melinda Gates, Johnson and Johnson, Direct Relief et la Fondation MacArthur.

Investir dans les sages-femmes et accroître la couverture des interventions réalisées par celles-ci pourraient éviter 41 % des décès maternels, 39 % des décès néonataux et 26 % des mortinaissances, ce qui équivaut à 2,2 millions de décès évités par an d'ici 2035 . Nous plaçons depuis toujours pour que les sages-femmes occupent des postes de direction et jouent des rôles clés dans la prise de décision, en développant des ressources pour améliorer les normes de soins dispensés par les sages-femmes, en soutenant et en renforçant les associations de sages-femmes, en encourageant continuellement l'innovation et l'apprentissage dans la profession, et en prônant un plus grand respect à l'égard des sages-femmes, une plus grande autonomie et un statut plus élevé pour les sages-femmes au sein des systèmes et des communautés.

Tout au long de nos 100 ans d'histoire, en tant que seule et unique organisation professionnelle mondiale de sages-femmes, nous avons mis en œuvre des stratégies qui ont renforcé la pratique sage-femme, notamment en établissant des [définitions internationales de la sage-femme et de la profession de sage-femme](#), ainsi que du [champ d'activité de la sage-femme](#) et en définissant des normes mondiales sur les [compétences](#), la [formation](#) et la [réglementation de la pratique sage-femme](#). L'histoire de l'ICM reflète les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités auxquelles sont confrontées ses associations membres dans le contexte de l'évolution des priorités en matière de santé mondiale.

Face à la pandémie actuelle de COVID 19, à l'augmentation des crises et des conflits environnementaux et humanitaires, notamment la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi qu'au recul et à l'opposition croissants à l'égard de la santé, des droits et de l'autonomie corporelle des femmes dans le monde, les sages-femmes sont en première ligne – elles s'expriment au nom des femmes, des personnes et des communautés de la diversité sexuelle et de genre, déterminent et soutiennent leur expérience de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum tout en fournissant des services de santé reproductive essentiels. Dans un même temps, les sages-femmes sont souvent confrontées à une discrimination fondée sur le genre, notamment à des inégalités en matière

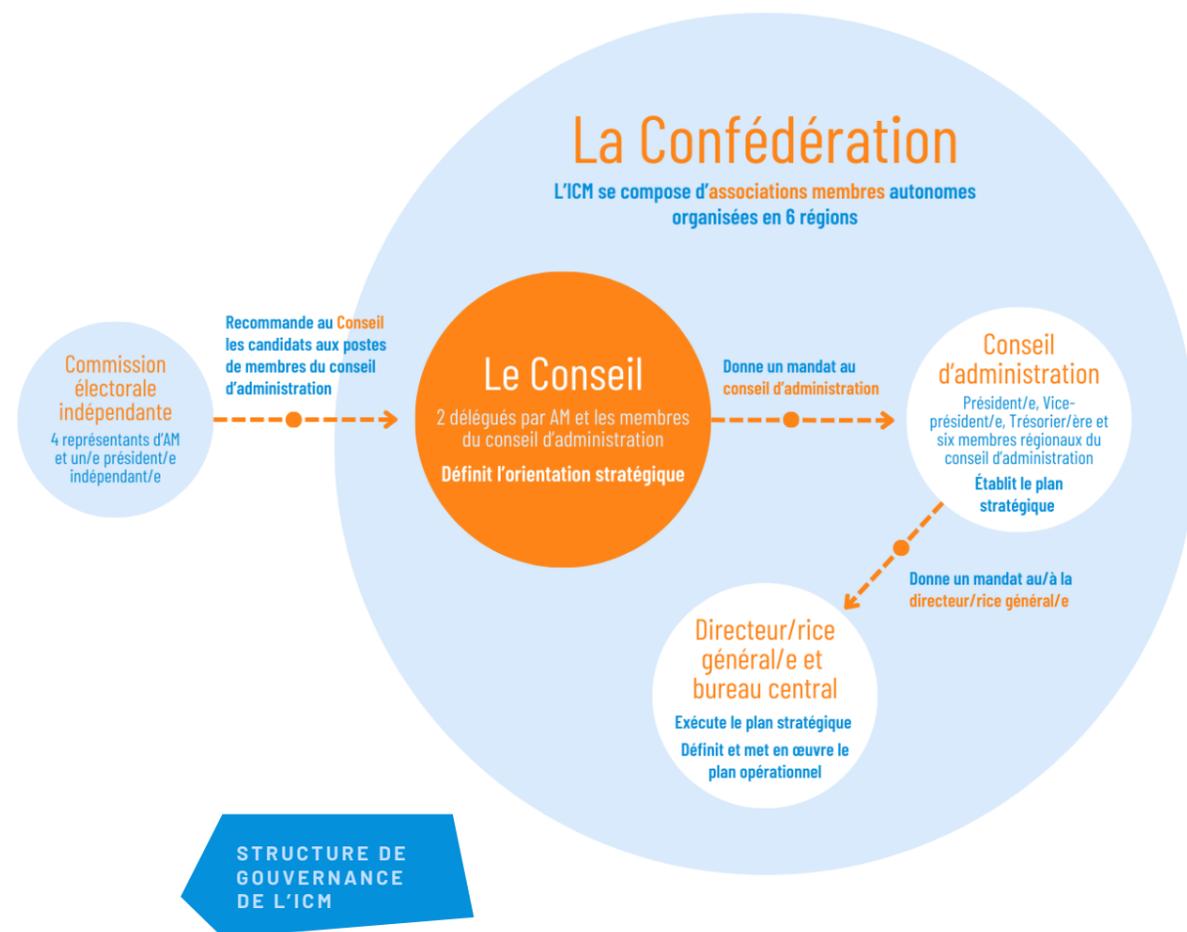
de formation, de leadership et de rémunération, à un manque de respect et de reconnaissance et, en période de crise, à des conditions de travail périlleuses.

Cette année, dans le cadre de la réalisation des objectifs fixés dans notre [Plan stratégique triennal](#) nous avons considérablement accru la capacité de l'ICM à soutenir nos AM et la profession de sage-femme. Nous nous engageons à mettre en place des systèmes et des bases solides qui auront un impact à long terme pour nos AM, les sages-femmes du monde entier, ainsi que pour les personnes et les communautés qu'elles servent. Grâce au dévouement du personnel du bureau central, à l'engagement de nos donateurs et partenaires, et au travail acharné de notre communauté, des AM et des sages-femmes, nous sommes fiers d'œuvrer chaque jour au renforcement de la profession de sage-femme et d'aider les communautés à s'épanouir.

En 2022, nous avons célébré notre centenaire et nous nous trouvons donc à un moment charnière de notre développement organisationnel. Notre riche histoire montre que nous sommes toujours restés fidèles à notre mission principale, qui est de soutenir les AM et les sages-femmes dans le monde entier. Pour réaliser notre mission, nous avons noué des partenariats avec des partenaires mondiaux, continué à renforcer notre capacité organisationnelle, et conçu et mis en œuvre des projets réussis, qui se transforment maintenant en un programme de travail soutenu à long terme pour mettre en œuvre [le cadre professionnel de l'ICM pour la pratique sage-femme](#).

GOVERNANCE

L'ICM est dirigée par nos associations membres par le biais de notre Conseil, organe de décision de l'organisation qui fixe les orientations stratégiques de l'ICM à chaque réunion triennale du Conseil. Le Conseil de l'ICM se compose de deux délégués de chaque association membre et du conseil d'administration de l'ICM. Le/la directeur/rice général/e et le personnel du bureau central soutiennent l'exécution du plan stratégique à travers leurs activités opérationnelles.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE DE L'ICM

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICM

En 2022, le conseil d'administration comprenait 13 membres dont la présidente, la vice-présidente et le trésorier et des représentants régionaux de chacune des six régions de l'ICM (y compris sept sous-régions), soit 13 membres au total. Au cours de l'année 2022, un membre du conseil d'administration pour l'Europe a démissionné et le poste n'a pas été pourvu en raison de la réduction du nombre total de membres du conseil d'administration qui doit prendre effet en 2023.

Le Conseil de l'ICM élit le/la président/e et le/la vice-président/e tandis que les membres régionaux du conseil d'administration sont élus par les associations membres de chaque sous-région qui présentent des nominations fermes approuvées par le Conseil. Le/la trésorier/ère est nommé(e) par la commission électorale indépendante et sa nomination est ratifiée par le Conseil. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de trois ans et peuvent être reconduits une fois dans leurs fonctions. Le/la directeur/rice général/e assiste aux réunions du conseil d'administration sans droit de vote.

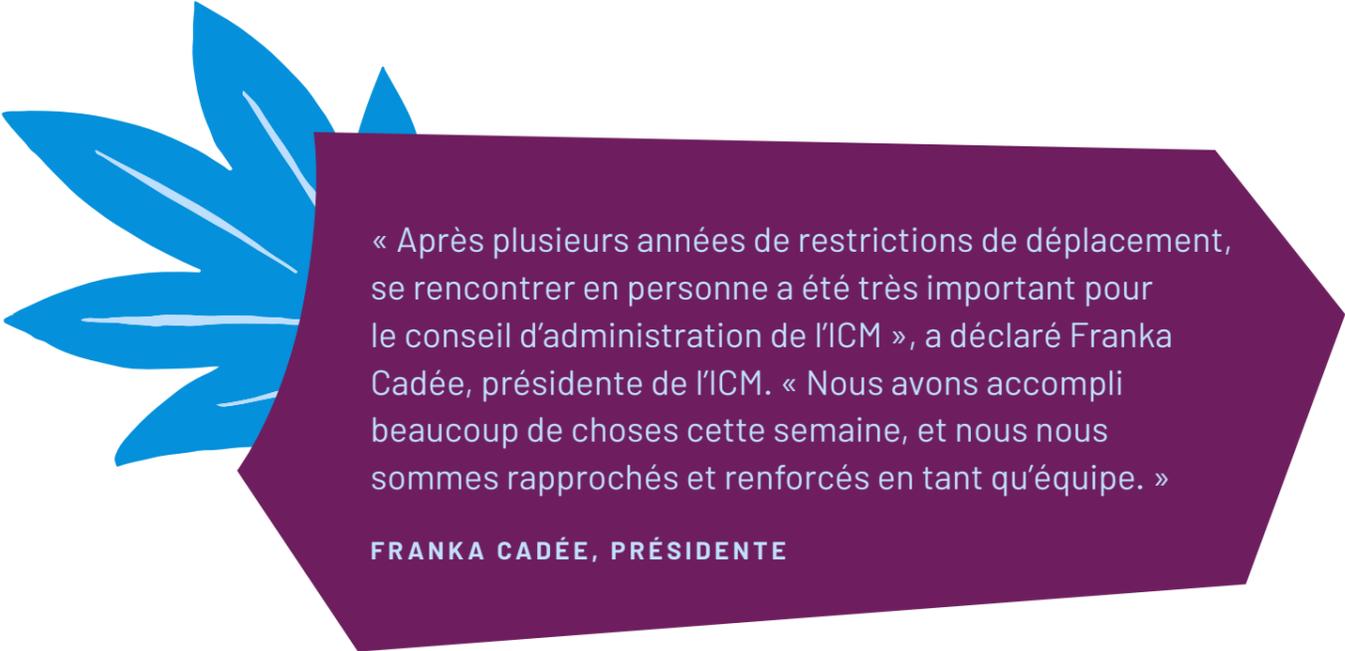
Le conseil d'administration crée des commissions en fonction des besoins, notamment la commission des finances, de l'audit et des risques (FAR) et le comité de gouvernance. Le/la président/e et les commissions travaillent en étroite collaboration avec le/la directeur/rice général/e afin d'aider le conseil d'administration dans son rôle de surveillance, notamment en ce qui concerne la réforme des finances, des risques et de la gouvernance.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICM 2022			
POSTE	NOM	PAYS	RÉGION
Présidente	Franka Cadée	Pays-Bas	
Vice-présidente	Sandra Oyarzo Torres	Chili	
Trésorier	Vitor Varela	Portugal	
Membre du conseil d'administration	Pandora Hardtman	États-Unis d'Amérique	Amérique (Amérique du Nord et Caraïbes)
Membre du conseil d'administration	María Florencia Francisconi	Argentine	Amérique (Amérique latine)
Membre du conseil d'administration	Trude Thommesen	Norvège	Europe (Europe du Nord)
Membre du conseil d'administration	Lisa Apini Welcland <i>(a démissionné en juin 2022)</i>	Allemagne	Europe (Europe centrale)
Membre du conseil d'administration	Victoria Vivilaki	Grèce	Europe (Europe du Sud)
Membre du conseil d'administration	Ann Kinnear	Australie	Pacifique occidental
Membre du conseil d'administration	Emi Nurjasmi	Indonésie	Asie du Sud-Est
Membre du conseil d'administration	Dicko Fatoumata S Maiga	Mali	Afrique (francophone)
Membre du conseil d'administration	Hilma Shikwambi	Namibie	Afrique (anglophone)
Membre du conseil d'administration	Roa Altaweli	Arabie saoudite	Méditerranée orientale

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2022, le conseil d'administration a continué à tenir des réunions électroniques mensuelles, y compris une réunion de quatre jours en avril qui couvrait une formation à la gouvernance. La commission des finances, de l'audit et des risques (FAR) et le comité de gouvernance ont continué à se réunir régulièrement tout au long de l'année.

En octobre, lorsque les restrictions internationales liées au COVID-19 ont commencé à être levées, les membres du conseil d'administration se sont rendus au siège de l'ICM à La Haye pour se réunir en personne pour la première fois depuis leur entrée en fonction. Cela a permis non seulement au conseil d'administration de se réunir et de travailler ensemble, notamment dans le cadre de la formation sur la gouvernance, mais aussi au personnel du bureau central de l'ICM de nouer des liens avec le conseil d'administration. Pendant leur séjour à La Haye, les membres du conseil d'administration de l'ICM ont également participé à des exercices de renforcement de l'esprit d'équipe avec les équipes régionales du bureau central de l'ICM, dont les responsabilités consistent notamment à faciliter la communication et la planification entre les AM régionales, les membres régionaux du conseil d'administration et le personnel du bureau central de l'ICM.



« Après plusieurs années de restrictions de déplacement, se rencontrer en personne a été très important pour le conseil d'administration de l'ICM », a déclaré Franka Cadée, présidente de l'ICM. « Nous avons accompli beaucoup de choses cette semaine, et nous nous sommes rapprochés et renforcés en tant qu'équipe. »

FRANKA CADÉE, PRÉSIDENTE

RÉUNION DU CONSEIL

En 2022, la réunion du Conseil s'est tenue virtuellement pour la troisième fois depuis 2020. Lors de cette réunion, l'une des principales décisions qui ont été prises a été l'approbation des termes de référence de la [Commission électorale indépendante \(CEI\)](#) pour entériner la décision prise par le Conseil en 2021 de créer une CEI pour soutenir le processus d'élection du conseil d'administration de 2023. Cette décision a conclu une série de changements en matière de gouvernance, décidés par le Conseil à partir de 2020, notamment la réduction du nombre de membres régionaux du conseil d'administration de 10 à 6 (2020), le remplacement des statuts administratifs par des politiques de gouvernance du conseil d'administration (2022), et la décision selon laquelle le/le trésorier/ère ne serait plus nécessairement une sage-femme et que la structure du conseil d'administration ne nécessiterait plus de comité exécutif (2021).

COMMISSION ÉLECTORALE INDÉPENDANTE (CEI)

En 2021, le Conseil de l'ICM a convenu qu'une CEI dirigerait le processus de nomination et veillerait à ce que des plans de relève méthodiques du conseil d'administration soient en place. La CEI est indépendante du conseil d'administration, mais elle est tenue de rendre des comptes au comité de gouvernance du conseil d'administration, pour s'acquitter de ses fonctions. Établie en 2022, la CEI a pour rôle de :

- Évaluer les candidats proposés par les AM de l'ICM pour les postes au conseil d'administration en utilisant le cadre de compétences du conseil d'administration de l'ICM afin d'identifier les compétences, les connaissances et l'expérience requises des membres du conseil d'administration,
- Renvoyer aux AM de chaque région une liste de candidats appropriés qu'elles examineront avant les élections régionales des membres régionaux du conseil d'administration,
- Présenter aux délégués du Conseil une liste de candidats appropriés pour les postes de président/e et de vice-président/e avant les élections du Conseil,
- Choisir un/e trésorier/ère possédant les compétences appropriées en matière de finances et de gouvernance, et
- Mettre en œuvre des plans pour la relève organisée des membres du conseil d'administration.

La CEI se compose de quatre membres et d'un/e président/e, qui ont

été sélectionnés après avoir répondu à une manifestation d'intérêt en fonction de leurs compétences pour satisfaire aux exigences du poste. Tous les membres doivent être membres actuels d'une AM à part entière de l'ICM. La CEI a été nommée par le comité de gouvernance du conseil d'administration de l'ICM, auquel elle rend compte. Le/la président/e de la CEI est choisi(e) en fonction de ses compétences en matière de leadership, de ses connaissances et de son expérience des rouages des commissions électorales. Au cours de la phase de mise en place, de juin 2022 à juin 2023, l'actuelle présidente de l'ICM présidera la CEI. Les nominations à la CEI sont volontaires et peuvent couvrir une période de six ans maximum, qui peut être prolongée d'un an afin de permettre un transfert de fonctions sans heurt aux nouveaux membres. Un quatrième membre de la CEI a démissionné de son poste en février 2023 et sera remplacé au cours de la prochaine période triennale.

La CEI a commencé son travail en octobre 2022 avec des formations portant sur différents éléments comme le cadre de compétences, la stratégie de l'ICM, la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (JEDI), et la supervision du processus électoral pour la prochaine élection du conseil d'administration en juin 2023. Le conseil d'administration a mis à jour les termes de référence de tous ses membres avant l'appel à candidatures lancé fin 2022.

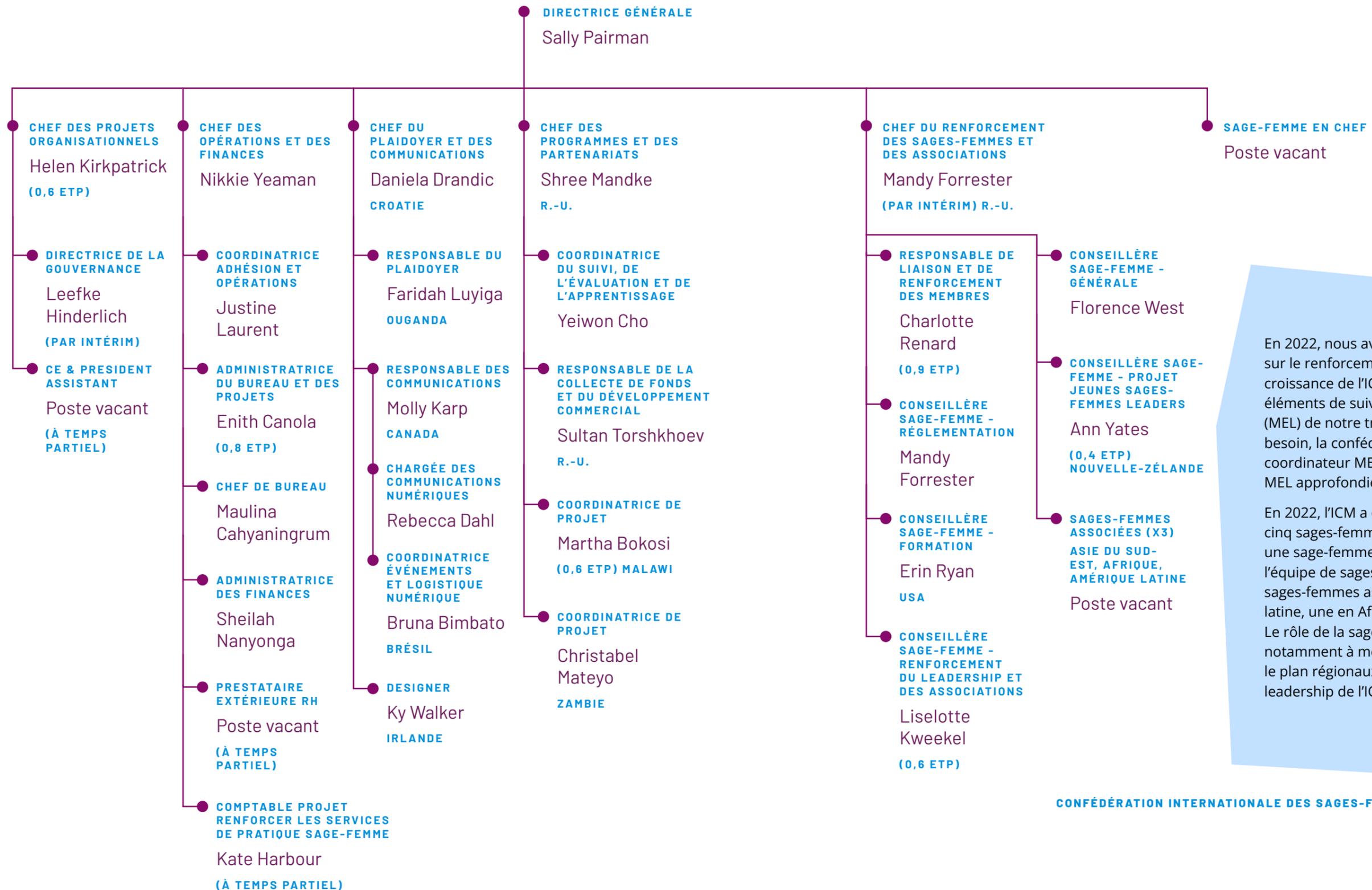
COMMISSION ÉLECTORALE INDÉPENDANTE 2022

POSTE	NOM	PAYS	ASSOCIATION
Présidente	Franka Cadée	Pays-Bas	Présidente de l'ICM 2017-2023 Royal Dutch Association of Midwives
Membre	Farah Babaey	Iran	Iran Scientific Association of Midwifery
Membre	Catherine Collins-Fulea	États-Unis d'Amérique	American College of Nurse-Midwives
Membre	Anna af Ugglas	Suède	Swedish Association of Midwives



L'ÉQUIPE DE L'ICM

Vous trouverez ci-dessous la liste de tous les membres du personnel en décembre 2022. Sauf indication contraire, les membres du personnel sont basés au bureau de l'ICM à La Haye.



En 2022, nous avons concentré nos efforts sur le renforcement de la pérennité et de la croissance de l'ICM et sur le développement des éléments de suivi, évaluation et apprentissage (MEL) de notre travail. Pour répondre à ce besoin, la confédération a engagé un nouveau coordinateur MEL afin de soutenir une stratégie MEL approfondie à l'avenir.

En 2022, l'ICM a également commencé à recruter cinq sages-femmes pour de nouveaux postes : une sage-femme en chef, une responsable de l'équipe de sages-femmes et trois conseillères sages-femmes associées (une en Amérique latine, une en Afrique et une en Asie du Sud-Est). Le rôle de la sage-femme en chef consistera notamment à mettre en place la structure et le plan régionaux de l'ICM ainsi que le plan de leadership de l'ICM.

Avancement des priorités

Le contenu et les mises à jour du rapport annuel 2022 de l'ICM sont organisés en fonction des trois priorités stratégiques du **Plan stratégique 2021-2023**, comme indiqué ci-dessous.

PS1

Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme ;

PS2

Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme ;

PS3

Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes ; et

THÈMES TRANSVERSAUX

Promouvoir l'égalité des sexes en adoptant une optique de genre et en accordant la priorité au genre dans tous les éléments du plan stratégique.

Comme le montre la figure 1, les priorités stratégiques de l'ICM se renforcent mutuellement. Par exemple, le mouvement en faveur de la pratique sage-femme sur lequel nous nous concentrons dans le cadre de la priorité 3 dépend du renforcement de l'ICM et des AM, que nous réaliserons grâce aux progrès réalisés dans le cadre des priorités 1 et 2. La priorité 3 renforce les progrès réalisés en matière de durabilité de la profession de sage-femme (priorité 1) ainsi que les améliorations de l'environnement favorable à la pratique sage-femme (liées à la priorité 2). Nous ne pouvons pas encourager un mouvement si nos AM sont faibles et disposent de ressources limitées. C'est pourquoi les priorités 1 et 2 permettent le renforcement du mouvement.

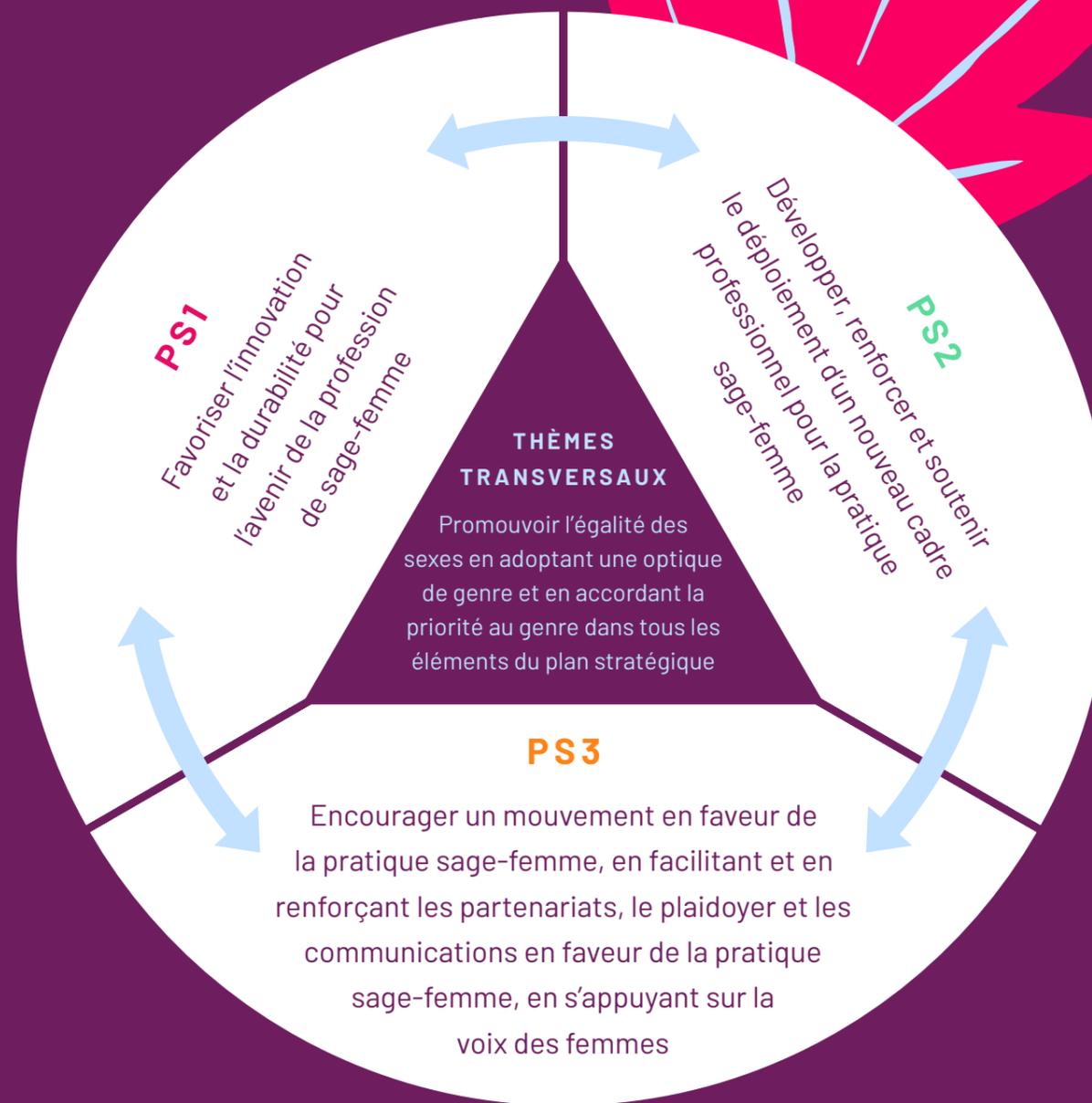


FIGURE 1.
INTERCONNEXION DES PRIORITÉS
STRATÉGIQUES DE L'ICM

PRIORITÉ 1

Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme

Résultat attendu 1.1 L'ICM devient une organisation pérenne et innovante qui répond aux besoins de capacités de ses membres

Résultat attendu 1.2 L'ICM devient plus réactive et plus créative en matière de renforcement des capacités de ses membres

Pour assurer l'avenir à long terme de la profession de sage-femme, nous devons être une organisation pérenne et, dans ce but, nous nous sommes engagés sur la voie du renforcement des structures et des systèmes organisationnels, ainsi que de la responsabilité environnementale et sociale, et nous avons fait des efforts pour renforcer nos finances. Dans le même temps, nous avons cherché à soutenir nos AM et nos sages-femmes afin de renforcer la profession et de promouvoir notre durabilité et notre impact à travers le monde.

Financer la croissance de l'ICM

Nous nous sommes efforcés d'élargir le cercle de nos donateurs et de maximiser les fonds provenant de nos bailleurs existants. En s'appuyant sur le financement de base initial de Direct Relief et les importantes contributions de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), l'ICM a obtenu un nouveau financement sans restriction par l'intermédiaire de la Fondation Bill et Melinda Gates pour la période d'octobre 2022 à décembre 2026. Le financement de base fourni par la Sida a permis à l'ICM de se concentrer sur le développement et le renforcement de ses capacités internes et de mobiliser des ressources non seulement pour mettre en œuvre sa stratégie triennale 2021-2023, mais aussi pour jeter des bases solides qui contribueront à la pérennité à long terme de la Confédération. La collaboration avec l'UNFPA en 2022 a permis de mettre l'accent sur l'élaboration de ressources de formation

pour les sages-femmes. En 2022, nous avons mis fin à plusieurs projets de collaboration pluriannuels financés par la FIGO, la Fondation McArthur et Latter-Day Saint Charities. Le programme des Jeunes sages-femmes leaders (YML), financé par un donateur anonyme et la Fondation Johnson and Johnson, s'est poursuivi en 2022. Nous avons également posé notre candidature à Lever for Change pour obtenir un prix de la santé maternelle et néonatale. Le partenariat avec Direct Relief a également été rapidement élargi afin d'inclure un financement sûr pour soutenir les AM dans les contextes humanitaires, y compris celles affectées par la guerre menée par la Russie en Ukraine. Fin 2022, nous avons fait une demande de fonds de base supplémentaires à Direct Relief. Enfin, nous avons signé en novembre 2022 un nouvel accord de partenariat de cinq ans avec Laerdal Global Health (LGH) et Laerdal Medical, axé sur le travail de formation de l'ICM.

Les montants exacts du financement figurent dans la section financière du présent rapport.

La recherche et les études de cas confirment ce que les sages-femmes savent déjà : la résilience et la persévérance sont innées chez les sages-femmes. Les sages-femmes ont continué à prodiguer des soins en dépit de ressources limitées, d'interruptions de salaire et de la dure réalité de la pandémie de COVID-19, des guerres et des catastrophes naturelles. Le monde exige beaucoup des sages-femmes et elles ont besoin de notre soutien.

1.1 PÉRENNITÉ ET INNOVATION

Systemes et processus internes pour la gouvernance et le fonctionnement

En 2022, nous avons élaboré et commencé à mettre en œuvre un plan de développement durable qui va de pair avec le plan stratégique triennal et qui permet à l'ICM d'atteindre ses objectifs avec ses principales parties prenantes. Ce plan vise à promouvoir la pratique sage-femme en tant que modèle de soins pérenne (du point de vue économique, environnemental

et social), à aider les sages-femmes à s'adapter à un monde en mutation (p. ex., changement climatique, accès limité à l'eau potable et à l'assainissement, crises naturelles et d'origine humaine) et à garantir la viabilité à long terme de l'ICM et de nos AM. Il comprend des lignes directrices pour la mise en œuvre, la communication et l'engagement des parties prenantes, qui sont des éléments clés pour faire connaître le travail de l'ICM et l'écosystème de la pratique sage-femme, ainsi que pour assurer le succès continu de l'ICM.

En outre, l'ICM gère de manière efficace et efficiente les opérations quotidiennes en utilisant des systèmes pour les ressources humaines, la gestion des connaissances, la gestion des projets, la gestion des parties prenantes, les finances, les communications, les événements et les technologies de l'information (TI). En réponse aux commentaires reçus des membres de l'ICM lors de l'enquête biennale 2021 sur les besoins et les attentes des membres, l'ICM a revu les avantages réservés à ses membres et a inclus de nouveaux services : accès à la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ICM, représentation en tant que membre de l'un des six comités professionnels régionaux (CPR), accès au soutien des CPR et accès à un soutien financier dans les urgences humanitaires. Ces nouveaux avantages et les avantages existants sont actuellement intégrés dans un nouveau document qui les présentera de manière claire et plus attrayante et qui sera partagé avec les membres en 2023.

En réponse aux commentaires reçus du personnel de l'ICM, nous avons mené une enquête pour déterminer comment utiliser au mieux les différentes plateformes virtuelles. C'est ainsi que le bureau central de l'ICM utilise désormais Microsoft Teams pour les discussions et la communication internes et Zoom pour les échanges avec des partenaires externes plus importants et nos AM. Nous avons également défini les paramètres d'utilisation de ClickUp, un outil de gestion de projet qui soutiendra l'équipe du bureau central en 2023.

WithWomen

Afin de diversifier les sources de financement et de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gouvernance et de plans opérationnels, et d'aider nos AM, l'ICM a créé l'organisation caritative [WithWomen Charity](#) en décembre 2019. L'organisation n'a pas de capital de dotation et elle est reconnue comme filiale, l'ICM étant à la tête du groupe. L'ICM est actuellement trésorière du conseil d'administration de WithWomen.

En 2022, le conseil d'administration de WithWomen a convenu avec l'ICM que le soutien opérationnel de WithWomen serait assuré par l'équipe du bureau central de l'ICM. À la fin de l'année, WithWomen a lancé une

campagne destinée aux personnes désireuses de soutenir le travail des sages-femmes, qui sauve et améliore des vies, en faisant un don à l'organisation caritative WithWomen.

Égalité entre les sexes, justice, équité, diversité et inclusion (JEDI)

Nous savons que les expériences vécues par notre personnel et nos AM diffèrent grandement d'une région à l'autre et d'un contexte à l'autre. La justice, l'équité, la diversité et l'inclusion sont au cœur du travail de l'ICM depuis sa création, et reposent sur les principes du modèle de soins de pratique sage-femme, qui renforce une connexion personnalisée, ancrée dans le respect entre une sage-femme et la personne qui reçoit les soins. C'est dans cette optique qu'en 2022, l'ICM a engagé la société de conseil Black Coconut LTD, pour élaborer un plan et une feuille de route afin d'intégrer la JEDI et la dimension de genre dans notre organisation. Outre l'élaboration de ce plan et de cette feuille de route, le conseil d'administration et le personnel ont participé à des ateliers de sensibilisation.

L'égalité entre les sexes est également au cœur des préoccupations de l'ICM, d'autant plus que la majorité des sages-femmes dans le monde sont des femmes et que les femmes sont les principales bénéficiaires des soins prodigués par les sages-femmes. Les inégalités de genre entraînent les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontées les sages-femmes, notamment la discrimination fondée sur le genre, le peu d'opportunités d'accéder à des postes de leadership, le harcèlement et l'inégalité des salaires, ce qui décourage les femmes d'exercer la profession de sage-femme et contribue à la pénurie de main-d'œuvre. Les sages-femmes connaissent également des difficultés à cause de la dynamique de pouvoir qui entoure les droits des femmes et la profession de sage-femme, tant au niveau organisationnel qu'individuel. Ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus des catastrophes naturelles et de celles causées par l'activité humaine ; nous l'avons constaté avec nos associations membres qui se préparent à faire face à un afflux de femmes et de nouveau-nés déplacés à la suite de guerres (p. ex. Ukraine, Afghanistan) et de catastrophes naturelles (p. ex., Pakistan, Haïti). S'il est évident qu'investir davantage dans la pratique sage-femme présenterait de grands avantages pour les résultats en matière de santé, surtout pour les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et de genre et les nouveau-nés, les inégalités entre hommes et femmes créent des obstacles qui doivent être surmontés pour permettre aux sages-femmes du monde entier de réaliser leur potentiel et de contribuer à la réalisation de ces meilleurs résultats en matière de santé.

En 2022, nous avons pris deux initiatives pour soutenir l'inclusion des personnes sous-représentées, avec deux nouvelles rubriques dans notre bulletin d'information : : [Histoire de la pratique sage-femme](#) et [Passez le micro](#). La section historique porte sur une description succincte d'un aspect différent de l'histoire de l'ICM, par exemple, le rôle des sages-femmes noires dans l'avancement de la profession aux États-Unis tandis que Passez le micro fournit une plate-forme aux communautés sous-représentées (p. ex., les sages-femmes s'occupant de femmes handicapées, de femmes réfugiées, de sages-femmes transgenres, etc.) afin qu'elles s'expriment sur ces grandes questions et sur leur vécu. Nous sommes conscients de la responsabilité et du rôle qui nous incombe pour promouvoir la sécurité culturelle et l'élimination des disparités raciales et des inégalités entre les hommes et les femmes et nous œuvrons au quotidien pour soutenir les sages-femmes et nos AM, en plaidant contre les inégalités et la discrimination fondée sur le genre au sein des systèmes de santé et en nous s'attaquant aux obstacles systémiques, politiques et programmatiques. Nous nous engageons à veiller à ce que tous les marqueurs de progrès et toutes les activités pertinentes soient envisagés sous l'angle de l'égalité entre hommes et femmes et de la JEDI, et à ce que ces principes soient pleinement intégrés dans l'ensemble de notre travail.



Dans le cadre de sa série « Passez le micro », l'ICM met ses plates-formes à la disposition d'experts qui ont des connaissances et une expérience vécue sur divers sujets liés à l'identité et à la représentation. Cette série narrative multimédia offre un espace et une visibilité aux personnes sous-représentées dans notre communauté, facilite les opportunités d'apprentissage pour l'ICM et ses associations membres, et préserve la confiance que les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et de genre et les familles ont dans notre organisation et dans les sages-femmes et la pratique sage-femme. Plusieurs fois par an, « Passez le micro » marque les journées et événements internationaux importants sur les chaînes numériques de l'ICM

1.2 RENFORCER LES CAPACITÉS DES ASSOCIATIONS MEMBRES (AM)

Le renforcement des capacités des AM est l'un des rôles les plus précieux et les plus uniques de l'ICM. C'est un élément clé de notre plan stratégique actuel, que nous appliquons par divers moyens et approches en fonction des commentaires reçus de nos membres. Suite aux commentaires de nos membres lors d'enquêtes de satisfaction et de contacts personnels, nous avons décidé de mettre l'accent sur le développement des capacités locales. Nous avons également soutenu des projets et des programmes visant spécifiquement à renforcer les AM afin d'aider les sages-femmes à fournir des services de qualité aux femmes et aux nouveau-nés. Les principaux éléments du travail de l'ICM pour renforcer la capacité des AM en 2022 sont décrits ci-dessous.

Localisation

Le développement des capacités locales est un élément central du travail de l'ICM depuis sa création, et il est étroitement lié aux priorités de l'ICM en matière de pérennité, d'égalité des sexes, de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion. Cette année, nous avons pris l'engagement ferme de présenter clairement la localisation comme un élément clé de notre travail. Grâce au financement supplémentaire de base que nous avons obtenu, nous avons élaboré un plan de renforcement des AM qui consiste entre autres à les aider à élargir leur personnel et leurs ressources et à tester une version révisée de l'outil d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT), avec le soutien de facilitateurs locaux des AM. Le conseil d'administration de l'ICM reflète également les principes de localisation, en veillant à ce que la direction des six régions contribue à l'orientation de l'ICM et à ses processus de prise de décision.

En apportant le soutien nécessaire au renforcement des capacités des sages-femmes au niveau local, l'ICM s'efforce d'assurer la pérennité des AM et de leur confier les rênes de leur propre leadership. En soutenant les efforts de plaidoyer, de collecte de fonds et de défense de la pratique sage-femme en tant que profession autonome des AM, l'ICM aide à localiser le travail pour veiller à ce que les AM et les sages-femmes qu'elles soutiennent soient prêtes à diriger et à s'épanouir.

L'approfondissement de nos connaissances sur nos régions et pays au cours des deux dernières années découle de cet intérêt que nous portons à la localisation. La décision du Conseil de l'ICM de passer à six régions nous a conduits à établir six équipes régionales au bureau central (HORT). Ces équipes travaillent en collaboration étroite avec les AM régionales et

le(s) membre(s) régional(aux) du conseil d'administration pour forger des relations et partager connaissances et compréhension lors de réunions et d'ateliers régionaux réguliers. En 2022, nous avons créé des comités professionnels régionaux (CPR) pour aider l'ICM à renforcer la profession de sage-femme au niveau régional et mondial, en accord avec le cadre professionnel de l'ICM.

Équipes régionales du bureau central (HORT)

Les HORT ont officiellement démarré en 2022. Ces équipes assurent la liaison avec les AM régionales et le(s) membre(s) régional(aux) du conseil d'administration, et se tiennent informées de ce qui se passe dans chacune des six régions. Les HORT sont composées de trois à quatre membres de l'équipe du bureau central de l'ICM (sages-femmes et non-sages-femmes). Leur rôle consiste notamment à aider les régions à planifier les réunions, à élaborer les ordres du jour, à recueillir des informations, etc. Les HORT jouent un rôle important en raison de leur expérience contextuelle et de leur expertise dans chaque région spécifique, ainsi que de leur capacité à parler la langue de la région à laquelle elles sont affectées. Avant les HORT, le processus de liaison dépendait entièrement des réseaux personnels de chaque membre du conseil d'administration représentant la région. La création des HORT nous a permis de mieux structurer la gestion des connaissances et le processus d'établissement de rapports et de mettre en place une approche plus cohérente pour renforcer les connaissances et les capacités de chaque région.

Réunions et ateliers régionaux

En tant que coordinateurs pour chaque région, les HORT et les membres du conseil d'administration de l'ICM travaillent ensemble pour préparer l'ordre du jour et le contenu des réunions régionales. En 2022, deux réunions ont été suivies d'un atelier d'une heure et demie animé par le personnel de l'ICM, le premier sur le cadre professionnel de l'ICM et le second sur la mise en place de la nouvelle commission électorale indépendante de l'ICM et son rôle dans le processus d'élection du conseil d'administration de l'ICM en 2023. Une troisième réunion s'est tenue en juin, juste avant la réunion du Conseil de l'ICM, et a permis aux AM de se préparer à la réunion du Conseil et de discuter de certains points de l'ordre du jour. Les réunions régionales nous offrent une occasion précieuse de partager de nouveaux outils et de nouvelles informations avec les AM dans chaque région et de prendre connaissance des problèmes qu'elles rencontrent et de la manière dont l'ICM peut renforcer leurs capacités.

En 2022, environ 1 000 sages-femmes de plus de 112 associations membres ont assisté à trois réunions régionales et deux ateliers de l'ICM. Nous avons mené une enquête de satisfaction après la première et la troisième réunion (et les ateliers) pour évaluer la pertinence des sujets abordés, le temps alloué et la possibilité qu'avaient les sages-femmes de faire des commentaires. Plus de 210 sages-femmes ont répondu au questionnaire et ont fait des commentaires constructifs et encourageants à l'ICM.

L'enquête a montré que 99 % des représentants estimaient que les thèmes abordés lors des réunions régionales étaient adaptés à leur région. Au total, 72 % des AM ont déclaré que le temps alloué aux réunions régionales était tout à fait suffisant, tandis que 23 % ont déclaré qu'il aurait pu être plus long. 89 % des AM ont estimé avoir eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur les sujets abordés lors de la réunion. 77 % des AM ont déclaré se sentir capables d'expliquer le cadre professionnel de l'ICM à d'autres membres et aux parties prenantes concernées, ce qui constitue un excellent résultat en rapport avec la deuxième priorité stratégique de l'ICM.

Une participante a fait le commentaire suivant :

« J'adore ces réunions ! Je sais qu'elles sont très longues, mais nous devons avoir suffisamment de temps pour identifier des solutions et pas seulement les problèmes... si l'on constate au niveau mondial que nous avons besoin d'avoir plus de sages-femmes au gouvernement, il nous faut des outils directs pour résoudre ces problèmes et aller de l'avant. La prochaine réunion pourrait peut-être se concentrer sur les réponses aux problèmes qui ont été soulevés lors des réunions d'aujourd'hui. Merci pour tout ! J'adore faire partie de l'ICM ! »

Comités professionnels régionaux (CPR)

Avant la création des comités professionnels régionaux en 2022, l'ICM avait des commissions permanentes axées sur la formation, la réglementation et la recherche, qui rendaient compte au conseil

d'administration. Sur l'avis des présidentes des commissions permanentes, l'ICM a dissous les commissions en 2022 et a lancé une procédure formelle de manifestation d'intérêt (EOI) pour trouver des membres pour constituer les CPR. Les CPR sont opérationnels et travaillent en étroite collaboration avec les HORT et la sage-femme en chef de l'ICM qui sera bientôt nommée et qui sera responsable de l'élaboration du plan régional de l'ICM. Les CPR, composés de deux formatrices de sages-femmes, deux responsables de la réglementation des sages-femmes, deux chercheurs en pratique sage-femme, deux sages-femmes en exercice et un nouveau leader, faciliteront l'établissement de relations de travail positives et de réseaux entre les formatrices de sages-femmes, les responsables de la réglementation des sages-femmes, les chercheurs en pratique sage-femme, les leaders et les AM de chaque région. Les CPR aideront l'ICM à recueillir des informations sur les activités et les priorités de la pratique professionnelle dans chaque région, et à communiquer et à mettre en œuvre les plans de travail de l'ICM visant à renforcer la formation, la réglementation, la recherche et la pratique des sages-femmes dans les six régions de l'ICM et entre elles, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs stratégiques et opérationnels, en particulier à ceux de la priorité stratégique n° 2.

Les réunions des CPR se tiendront tous les trimestres et la première réunion aura lieu au début de l'année 2023.

Impact de l'ICM à travers le renforcement des capacités des AM

L'ICM met également en œuvre des projets et des programmes limités dans le temps destinés à renforcer les capacités des AM. Ces projets répondent à différentes approches depuis l'apprentissage par les pairs ou « jumelage » jusqu'à la réponse aux situations d'urgence, en passant par le renforcement des capacités institutionnelles fourni par l'ICM. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des principaux projets et programmes que nous avons entrepris pour soutenir les AM en 2022. Dans de nombreux cas, ces projets soutiennent la mise en œuvre de plus d'une priorité stratégique.

Projet pilote « Twin to Win » (Jumeler pour gagner)

Suite à des demandes de mentorat et de partenariat de la part d'AM et avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates, l'ICM a officiellement lancé le tout premier projet pilote « Twin to Win ». Cette initiative d'une durée de deux ans met en binôme des AM issues de contextes similaires qui bénéficient d'un soutien pour développer et mettre en œuvre des

projets communs et individuels. La méthodologie de jumelage vise à favoriser un partenariat interculturel et réciproque entre deux AM qui travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs. Cette méthode a été reconnue comme un moyen efficace d'améliorer la qualité des soins prodigués par les sages-femmes dans les systèmes de santé en renforçant les capacités de leadership des sages-femmes des deux associations professionnelles qui participent au partenariat sur un pied d'égalité. Cette structure met les deux AM au même niveau et permet une communication ouverte et le partage des connaissances. Les AM apprennent l'une de l'autre, se soutiennent mutuellement et, en fin de compte, améliorent leur région et la pratique du métier de sage-femme en travaillant ensemble. Les trois principaux objectifs du projet pilote sont les suivants :

- Établir des relations de confiance qui permettent aux AM de se perfectionner sur le plan personnel et professionnel et d'assumer des rôles de leadership,
- Améliorer les capacités des AM, et
- Élargir le réseau de sages-femmes comme moyen naturel de créer des communautés de pratique.

Au total, 68 AM ont participé à une session de motivation organisée par l'ICM en septembre et 19 AM ont posé leur candidature pour faire partie de la première cohorte du programme « Twin to Win ». L'ICM a sélectionné six AM en octobre, en les jumelant sur la base de leur emplacement géographique, de leur langue, et du contexte économique et social. Les binômes sélectionnés pour le projet pilote sont : l'Ouganda et le Burundi, le Guatemala et le Costa Rica, et le Mali et le Sénégal. Sur le plan linguistique, chaque binôme représente une langue différente : anglais, français et espagnol.

En novembre, l'ICM a organisé la première réunion virtuelle avec la cohorte « Twin to Win » pour discuter des attentes et de la logistique. Une rencontre en personne de trois jours a également eu lieu à Casablanca, au Maroc, où plusieurs ateliers ont été organisés sur le jumelage en tant que méthode. Les participants à ces ateliers ont rédigé des plans de projet et de communication et chaque binôme a défini des objectifs communs dans une charte. Entre 2023 et 2024, l'ICM organisera une série d'ateliers avec ces binômes pilotes. Son rôle consistera à assurer l'interprétation lors des réunions entre les six AM et à travailler avec des personnes de pays, d'âges et de compétences différents, dans le but de renforcer les associations de sages-femmes.

Au cours des deux prochaines années, les binômes du Burundi et de l'Ouganda, du Mali et du Sénégal, du Guatemala et du Costa Rica

« J'espère que ce projet sera un succès pour les associations de sages-femmes des deux pays, malgré les différences culturelles, afin que nous puissions fournir des soins plus chaleureux aux femmes et à leurs familles. » - **ALEX**

« J'espère que les liens entre le Guatemala et le Costa Rica seront renforcés et qu'ils constitueront un exemple commun de la pratique sage-femme en Amérique latine » - **GRIZ**

« Après ce projet, j'espère que les sages-femmes du Burundi seront considérées comme importantes »

- **AUGUSTIN**

« J'espère apprendre de mes collègues ougandais qui ont plus d'expérience que nous. »

- **MIRELLA**

« Ce projet permettra d'améliorer les relations entre les sages-femmes et les femmes qui bénéficient de leurs soins »

- **BIGUÉ**

« Nous espérons avoir recruté davantage de sages-femmes au sein de l'association et avoir amélioré notre visibilité en tant qu'association en apprenant de notre jumelle » - **RITAH**

« J'espère que le jumelage renforcera l'association et démontrera le rôle important qu'elle joue pour les sages-femmes »

- **ANNETTE**



travailleront ensemble pour créer des projets mesurables et réalisables. Chaque AM identifiera également un champion « Twin to Win » qui sera formé par l'ICM pour aider les AM à lancer et à entreprendre des projets « Twin to Win ». Ce processus favorisera la durabilité du projet en confiant l'organisation d'autres jumelages aux responsables locaux de l'AM. À l'issue de ce projet pilote de deux ans, nous effectuerons une évaluation dont nous partagerons les résultats.

Sur la base de ces jumelages, nous nous efforçons de relier les AM à d'autres AM, conseillers pédagogiques et responsables de la réglementation dans leurs pays respectifs, ainsi qu'à des organisations mondiales, à des groupes de femmes et à des entités de développement de premier plan, telles que l'UNFPA et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Vous trouverez des informations complémentaires sur « Twin to Win » ici et ici.

Rwanda More Happy Birthdays

Notre projet original, 50 000 Joyeux anniversaires, mis en œuvre au Rwanda, en Éthiopie et en Tanzanie de 2018 à 2020, a réussi à former des personnels soignants en leur enseignant les compétences et en mettant à leur disposition les ressources qui leur permettraient d'aider les femmes et de prévenir les décès maternels.

En 2021 et en 2022, nous avons eu l'occasion unique de continuer à soutenir More Happy Birthdays au Rwanda grâce à Latter-Day Saint Charities (LDSC). Ce projet s'est déroulé sur huit mois, d'août 2021 à juin 2022, et a permis de dispenser des formations de remise à niveau aux sages-femmes et à d'autres personnels soignants sur les ressources de formation Aider les mères à survivre (HMS) et Aider les bébés à survivre (HBS) et via des sessions de pratique courtes et répétées à faible dose et à haute fréquence (LDHF). En nous appuyant sur les enseignements tirés du projet 50 000 anniversaires heureux (50KHB) (2018-2020), nous avons ajouté l'élément de renforcement des AM par le biais de l'amélioration de la gouvernance et du leadership. À l'aide du MACAT, nous avons travaillé avec la Rwanda Association of Midwives (RAM) pour évaluer ses besoins, dont la nécessité d'améliorer le recrutement des membres, organisé des réunions professionnelles fructueuses et des événements, notamment pour la Journée internationale de la sage-femme. La RAM a partagé des informations avec le public en enrichissant son site Web et en révisant et en mettant à jour ses documents de sensibilisation. Grâce au renforcement de nos capacités financières, nous avons pu rédiger une description de poste et recruter un directeur financier, acheter un nouveau logiciel financier, améliorer la comptabilité, le suivi financier et la tenue des registres, ainsi que le développement des compétences

en matière de gestion de projet, dont l'utilisation du cycle de gestion de projet. En outre, la RAM a engagé un membre de l'association pour travailler en tant que consultant MEL. Ce consultant a travaillé à l'élaboration d'un système MEL comprenant un cadre logique, des enquêtes qualitatives pour évaluer les progrès et des rapports réguliers s'appuyant sur les capacités locales. En conséquence, la gestion des projets s'est améliorée, le recrutement des membres a augmenté (et par conséquent les cotisations) et les procédures de gestion financière ont gagné en efficacité. Un audit interne de l'ICM a souligné la solidité des systèmes financiers mis en place au Rwanda.

La collaboration à l'aide d'outils numériques est une autre réalisation clé qui a dépassé le cadre de la RAM pour s'étendre au gouvernement et à d'autres associations professionnelles. Nous avons travaillé avec la RAM pour créer des outils permettant une meilleure coopération, notamment un Google Drive. Nous avons également travaillé avec la Maternity Foundation sur l'utilisation de son application numérique Safe Delivery, qui a été intégrée à la formation HMS et HBS. Suite à l'application réussie de ces outils, le ministère de la Santé a demandé à rencontrer la RAM pour partager les enseignements et les outils du projet. Cette collaboration a permis une meilleure compréhension au sein de la profession et a conduit à un plus grand respect des sages-femmes de la part des médecins, des infirmières et d'autres personnes du secteur de la santé.

Les champions des contextes cliniques ont indiqué que le projet avait contribué à améliorer l'esprit d'équipe dans leur travail quotidien : « Sur mon lieu de travail, j'observe une amélioration de l'esprit d'équipe et de la collaboration dans les soins aux mères et aux bébés », a déclaré un champion tandis que son collègue a ajouté : « Le programme a changé la façon dont je m'occupe des mères souffrant d'HPP, et le travail d'équipe s'est amélioré. »

Subvention d'urgence à l'Ukraine

Dans les urgences humanitaires, les sages-femmes sont bien placées pour fournir des services de santé primaires, notamment des soins maternels et néonataux de qualité et respectueux. La guerre menée par la Russie en Ukraine a eu un impact considérable sur les femmes et les enfants de la région, puisque plus de 90 % des plus de six millions de réfugiés ukrainiens appartiennent à ces catégories les plus vulnérables. Parmi les femmes de ce groupe, on estime qu'environ 9 % sont enceintes.

Les sages-femmes et leurs associations sont en première ligne de la guerre en Ukraine et fournissent une aide, des soins de santé et d'autres services sociaux dont les réfugiés ont besoin. Les femmes migrantes et réfugiées courent un risque accru de violence sexuelle, de grossesse non désirée et d'exposition aux maladies sexuellement transmissibles. À cela viennent s'ajouter d'autres risques comme la malnutrition, le manque d'hygiène et l'absence de soins de maternité, notamment les soins psychologiques pendant la grossesse, le travail et la période post-partum.

En mars 2022, nous avons mené une évaluation préliminaire en partenariat avec les AM de la région Europe de l'Est afin de connaître leurs besoins et leur implication dans la crise ukrainienne. Ces premières consultations ont révélé plusieurs besoins urgents dans les pays voisins de l'Ukraine où opèrent les AM. Nous avons alors demandé et obtenu un financement de Direct Relief, afin de fournir une assistance financière directe aux AM d'Europe qui travaillent avec les réfugiés ukrainiens. Nous avons conçu un processus de subvention d'urgence dans le cadre duquel les AM peuvent demander des fonds pour les salaires, les fournitures, les services et tout autre besoin qui se présente, en rapport avec la situation d'urgence en Ukraine.

SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX AM

ASSOCIATION	AMOUNT
Estonian Midwives Association	7 021,70 \$
Independent Midwives Association of Romania	112 619,00 \$
Hungarian Midwives Association	146 387,06 \$

Nous avons reçu des demandes de trois AM en Estonie (Estonian Midwives Association), en Hongrie (Hungarian Midwives' Association) et en Roumanie (Independent Midwives Association of Romania), et après un examen et un processus de diligence raisonnable, nous avons pu leur transférer des fonds pour mettre en œuvre leurs projets.

Le projet de la **Hungarian Midwives' Association (HMA)** comprenait deux volets. Le premier volet concernait la coordination de l'approvisionnement et de la distribution de fournitures aux camps de réfugiés ukrainiens en Hongrie. Le deuxième volet, à partir de fin décembre 2022, couvrait la fourniture d'équipements et de matériel à l'hôpital de Berehove, en Ukraine, ainsi qu'une assistance psychologique aux sages-femmes ukrainiennes.

Du 1er septembre et le 14 octobre 2022, la première partie du projet a été entièrement mise en œuvre. Au cours de cette période, la HMA a pu :

- Fournir une assistance à deux camps de réfugiés qui avaient besoin d'aide. Ces camps étaient situés à Záhony et à Budapest (à environ 300 km l'un de l'autre) et accueillait 150 à 200 personnes.
- Effectuer cinq visites dans les camps de réfugiés et remettre des dons de nourriture, de couches, de produits d'hygiène, de vitamines, de médicaments, d'aliments et de boissons pour un montant total de 18 890 \$.

Pour en savoir plus sur la réponse de la HMA ([rapport complet de la HMA](#) et [photos](#)).

L'**Estonian Midwives Association (EMA)** a reçu des fonds pour acheter des produits d'hygiène (couches et produits menstruels) et les distribuer aux réfugiés de guerre ukrainiens aux points de repère estoniens. Le budget était de 6 876 euros et l'EMA a pu distribuer des produits entre quatre villes estoniennes et entre deux sites d'une même ville (Tallinn). Au début de l'année 2023, l'EMA avait distribué tous les articles pour ce travail.

Voir la réponse de l'EMA ici ([photos](#)).

L'**Independent Midwives Association of Romania (IMAR)** a reçu des fonds provenant du financement de Direct Relief à l'ICM pour soutenir l'accès des femmes réfugiées aux services de santé sexuelle et reproductive. Au cours de cette période de reporting, l'IMAR a réalisé ce qui suit :

- L'IMAR a facilité la collecte d'informations auprès de 1 217 familles de réfugiés et a recensé leurs besoins afin de fournir des informations et de faciliter l'accès aux services de santé.
- Grâce à l'embauche d'une personne supplémentaire (cofinancée par l'UNICEF) pour travailler dans son centre d'appel pour la santé reproductive et le soutien aux réfugiés, l'IMAR a reçu et résolu plus de 1 356 appels. Plus de 2 842 personnes ont bénéficié de la diffusion d'informations au centre Romexpo (le plus grand centre de dons et de services pour les réfugiés à Bucarest).
- L'IMAR a fourni des services de traduction à 187 réfugiés dans des dispensaires.
- L'IMAR a apporté son soutien à l'enregistrement de 206 réfugiés auprès de médecins de famille.
- L'IMAR a distribué des produits d'hygiène, des compléments alimentaires, des produits contraceptifs, des vaccins et des

médicaments à 600 femmes et enfants.

- L'IMAR a fourni des services de planning familial, d'éducation sexuelle et de santé reproductive pour les adolescents, des cours d'éducation prénatale et postnatale, ainsi que des services médicaux à 108 femmes.
- En outre, en collaboration avec un cabinet d'assistance juridique et leur avocat désigné, ils ont fourni aux réfugiés tout le soutien juridique nécessaire.

Pour en savoir plus sur l'IMAR ([récits](#) et [photos](#))

Les AM ont demandé un soutien continu pour des programmes du même type, en soulignant la nécessité de solutions durables pour soutenir les services de soins maternels et néonataux au fur et à mesure que des conflits et des crises surviennent.

L'ICM et ses partenaires s'emploient à soutenir les associations de sages-femmes en Europe qui s'occupent des femmes réfugiées ukrainiennes et de leurs familles ; elles achètent et distribuent des fournitures telles que de la nourriture, des produits d'hygiène et des billets de bus et de train aux femmes et aux enfants, placent les familles dans des logements et leur fournissent d'autres services essentiels.

L'ICM a conçu un processus de subvention d'urgence par le biais duquel les associations membres (AM) peuvent demander des fonds pour soutenir leur travail de prise en charge des réfugiés ukrainiens. Les AM situées dans les pays proches de l'Ukraine ont demandé des fonds pour payer des traducteurs, des prestataires de santé mentale et d'autres professionnels, ainsi que des fournitures telles que des produits d'hygiène et sanitaires, de la literie, des vêtements et un fonds pour les frais de transport.

Note d'orientation sur l'importance des AM

En nous basant sur le remarquable travail des AM, nous avons noué un partenariat avec l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) et son équipe de chercheurs pour documenter l'impact des AM dans plusieurs

pays. Cette recherche a abouti à la rédaction d'une note d'orientation pour le gouvernement canadien et à un projet ultérieur de réécriture de ce document pour l'ICM, en évaluant la recherche dans une optique mondiale. Cette note d'orientation, qui comprendra des commentaires issus d'entretiens menés avec des AM, mettra en relief l'importance du travail des AM et les approches qui ont porté leurs fruits. Cette note d'orientation qui est en cours de rédaction servira de ressource à la fois pour les actions de plaidoyer de l'ICM et pour les AM, et mettra en exergue les meilleures pratiques et les avantages présentés par les AM au niveau national et mondial. La version destinée aux AM sera un guide personnalisé comprenant représentations visuelles et meilleures pratiques, ce qui permettra de renforcer la communauté de pratique que l'ICM s'efforce d'encourager.

Soutien supplémentaire aux AM

Nous nous efforçons de soutenir les AM quand et là où elles en ont besoin, et celles-ci nous contactent souvent pour nous demander de l'aide dans des domaines très variés. Par exemple, la National Yemen Midwives Association a demandé à l'ICM d'intercéder en sa faveur et de contacter le ministère de la Santé du Yémen. L'ICM a pu parler au ministère de la Santé de l'importance des sages-femmes, et l'a mis en contact avec l'AM. L'association et le ministère travaillent désormais en partenariat. Nous nous sommes efforcés d'améliorer l'accès des AM aux ressources de l'ICM, par exemple en travaillant avec notre AM du Kirghizstan pour fournir des documents en russe. Nous avons également collaboré avec l'Israeli Midwives Association pour l'aider à mieux faire connaître la profession de sage-femme dans le pays.

1.3 PRÉSENTATION DES SUCCÈS DES AM

Soutenir la réussite et la croissance des AM dans les six régions de l'ICM est un élément essentiel de notre travail. Nous sommes fiers de célébrer les succès et les points forts de chaque AM et nous continuerons à soutenir leurs efforts dans le cadre de notre collaboration pour renforcer la profession de sage-femme. Au cours de l'année passée, nous avons contribué aux progrès considérables réalisés par nos AM au Bangladesh, au Rwanda, au Mexique et en Zambie en matière de pratique sage-femme.

Renforcement des capacités de plaidoyer au Mexique

La pratique sage-femme traditionnelle a une longue et riche histoire au Mexique. Cependant, la pratique sage-femme professionnelle n'en est

qu'à ses balbutiements et n'est pas bien intégrée dans le système de santé mexicain. En 2017, l'ICM a aidé 30 sages-femmes du Mexique à participer, pour la première fois, au congrès de l'ICM. Le congrès de Toronto en 2017 a été pour elles une source d'inspiration et elles sont rentrées dans leurs communautés avec l'intention de développer la profession de sage-femme au Mexique.

Après le tournant de Toronto, l'ICM a obtenu le soutien de la Fondation MacArthur pour renforcer la capacité de plaidoyer de notre association membre mexicaine (APP - Asociación De Parteras Profesionales). Dans un premier temps, nous avons travaillé avec l'AM pour réaliser une évaluation de base de ses aptitudes et compétences en matière de plaidoyer. Nous avons créé une série d'ateliers basés sur les compétences de plaidoyer à développer qui ont accueilli chacun 50 sages-femmes : 3 de ces ateliers étaient axés sur le renforcement des compétences et 2 sur l'analyse et les données probantes. Nous nous sommes servis de cette expérience pour développer un outil d'évaluation du plaidoyer qui est actuellement utilisé avec d'autres AM et qui a été adapté en cours en ligne pour nous permettre d'atteindre davantage de sages-femmes.

Le projet visait à répondre aux objectifs de l'initiative MacArthur, ainsi qu'aux recommandations du gouvernement et aux stratégies suggérées par les sages-femmes du Mexique. Tous deux visent à accroître la disponibilité des sages-femmes au Mexique et à améliorer leur intégration dans le système de santé, contribuant ainsi à améliorer l'accès, la disponibilité et la qualité des services dispensés par les sages-femmes aux femmes et aux nouveau-nés dans le pays. En 2022, nous avons aidé l'APP à mener une évaluation des besoins en matière de plaidoyer, axée sur la planification du plaidoyer, la conduite du plaidoyer et les processus de plaidoyer. Cet exercice a ensuite permis de définir une stratégie et de concevoir un ensemble de ressources pour aider l'APP à plaider en faveur du renforcement de la profession de sage-femme afin d'améliorer les résultats en matière de santé des femmes, des nouveau-nés et des familles, au Mexique.

Suite à ce travail, l'ICM a offert un soutien technique à l'APP pour élaborer un plan de plaidoyer définissant les domaines prioritaires pour faire progresser la profession de sage-femme au Mexique. L'APP a également développé une plateforme virtuelle pour les sages-femmes. Cette plateforme aide les sages-femmes dispersées sur le plan géographique à ressentir qu'elles font partie d'une communauté, à partager des informations, à acquérir des connaissances auprès de leurs collègues et à s'encourager mutuellement. Elle est gérée par l'APP au plus haut niveau, et tient les membres informés de l'exécution du plan de plaidoyer et des possibilités de renforcement des compétences.

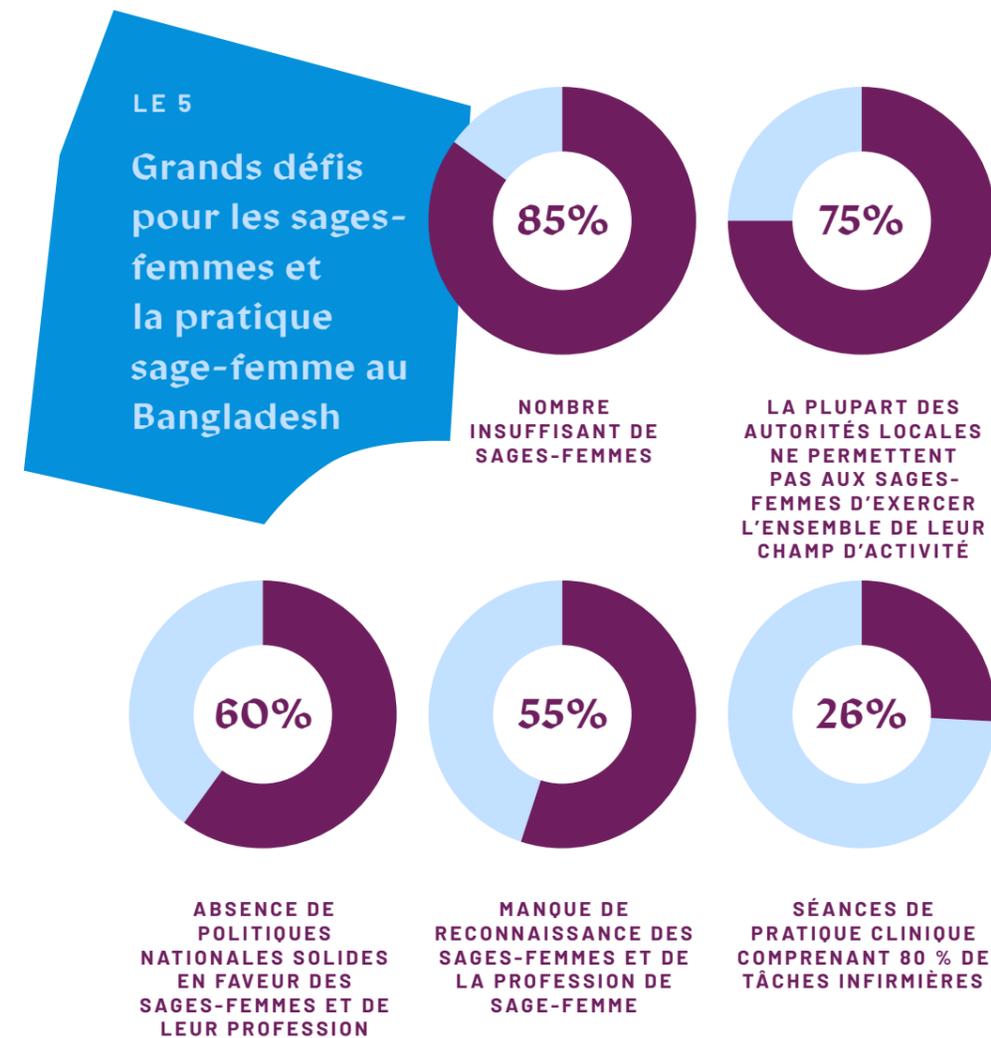
Évaluation des besoins de plaidoyer pour la Bangladesh Midwifery Society

L'ICM travaille avec la Bangladesh Midwifery Society (BMS) depuis plusieurs années. Par le biais de la BMS, le Bangladesh a également été l'un des premiers pays à participer au projet du « Cadre pour les services de pratique sage-femme » (MSF) de l'ICM (2015-2017), qui a aidé le Bangladesh à créer un cadre de sages-femmes large et solide. Cette année, la BMS, avec le soutien de l'ICM, a mené avec succès un exercice d'évaluation des besoins en matière de plaidoyer (ANA). Cet exercice a permis d'établir une stratégie et un ensemble de ressources pour aider la BMS à plaider en faveur du renforcement de la profession de sage-femme afin d'améliorer les résultats de santé des femmes, des nouveau-nés et des familles au Bangladesh.

Cet exercice d'évaluation des besoins en matière de plaidoyer a débuté par une enquête guidée auprès des membres de la BMS et des parties prenantes, suivie de deux ateliers de validation réunissant chacun entre 15 et 20 participants. Ces ateliers ont permis à la BMS d'explorer et d'évaluer les compétences, les ressources, les connaissances et les pratiques de l'association en matière de plaidoyer. Au final, cet exercice a permis d'établir une stratégie et un ensemble de ressources pour aider la BMS à plaider en faveur du renforcement de la profession de sage-femme afin d'améliorer les résultats en matière de santé des femmes, des nouveau-nés et des familles au Bangladesh. Nous travaillons également avec la BMS pour tenter d'obtenir des fonds grâce au recrutement d'un responsable qui se chargera de ce travail, ce qui créera des capacités au niveau local. Le Rapport final de l'atelier sur l'ANA présente les principales conclusions, les défis majeurs, les réussites et les recommandations pour l'avenir, tirés à la fois de l'enquête initiale et des résultats des ateliers d'approfondissement. Nous avons également accordé un petit financement à la BMS pour créer un réseau et défendre la profession de sage-femme auprès des autorités locales. La BMS s'en est servie pour organiser, en décembre 2022, cinq programmes de plaidoyer avec des dirigeants et des parties prenantes au niveau local. Grâce à l'aide que nous lui avons apportée en 2022, la BMS a organisé environ 60 réunions de plaidoyer avec les parties prenantes, 20 sages-femmes leaders se sont inscrites et ont suivi plus de 20 formations, et 5 sages-femmes leaders ont été diplômées de la Nursing Now Challenge Fellowship (NNCF).

L'évaluation a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action visant à combler les lacunes en matière de plaidoyer qui avaient été identifiées par les participants au cours des ateliers. L'ICM s'est appuyée sur cette évaluation pour concevoir ensuite le contenu de l'atelier de renforcement des compétences en matière de plaidoyer, qui visait à renforcer les

capacités de plaidoyer de la BMS et de ses membres. De plus, les membres de la BMS ont identifié des solutions potentielles aux cinq grands défis de la profession de sage-femme au Bangladesh (voir ci-dessous) et les différentes sessions consacrées au plaidoyer et à ses principaux éléments leur ont fourni les connaissances et les compétences nécessaires pour faire avancer leur travail. L'ICM a utilisé les résultats de l'évaluation pour concevoir et mettre en place des ressources afin d'aider la BMS à plaider en faveur du renforcement de la profession de sage-femme afin d'améliorer les résultats de santé des femmes, des nouveau-nés et des familles au Bangladesh. Depuis novembre 2022, l'ICM est également un nouveau partenaire de mise en œuvre pour l'UNFPA Asie du Sud-Est (SEA) et travaillera aux côtés de la BMS pour renforcer les capacités dans toute la région, y compris trouver un responsable de la mobilisation des ressources.



PRIORITÉ 2

Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme

Résultat attendu 2.1 : Les systèmes et processus développés par l'ICM sont utilisés pour soutenir la mise en œuvre de la profession de sage-femme en tant que profession autonome, distincte de celle d'infirmière, dans les pays.

Résultat attendu 2.2 : Les AM fonctionnent comme des organisations professionnelles efficaces et indépendantes qui dirigent la mise en œuvre du cadre professionnel dans leur pays.

2021-2022 a été une période critique au cours de laquelle nous avons mis à jour le [Cadre professionnel pour les sages-femmes](#) et où nous l'avons utilisé dans tous nos travaux. Ces mises à jour ont permis de refléter l'évolution de la profession et de mieux représenter la pratique sage-femme telle qu'elle existe dans le monde d'aujourd'hui. Ce guide constitue un outil d'orientation informatif pour l'ICM, ses membres, ses partenaires et les principales parties prenantes de la pratique sage-femme. Vous trouverez ci-dessous des éléments clés et les partenariats qui ont permis de renforcer l'utilisation et le cadre professionnel pour la pratique sage-femme.

« L'ICM est la référence mondiale pour la profession de sage-femme. C'est super important »

- DONATEUR DE L'ICM

2.1 LA PRATIQUE SAGE-FEMME EN TANT QUE PROFESSION AUTONOME

En 2022, nous avons poursuivi nos efforts pour faire reconnaître la pratique sage-femme comme une profession autonome, en soulignant qu'elle soutient le mieux les femmes et les communautés lorsque les sages-femmes sont reconnues et respectées en tant que professionnelles et qu'elles sont intégrées dans les systèmes de santé. Dans ce but, nous avons entre autres :

- Déployé des outils tels que le Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) afin de consolider les associations membres et de les aider à inciter les gouvernements à renforcer la pratique sage-femme comme étant au cœur de la santé maternelle, néonatale et infantile (SMNI).
- Révisé et mis à jour les normes de réglementation de l'ICM, la boîte à outils et d'autres ressources qui fournissent des conseils aux AM sur la façon d'établir des relations avec les ministères de la Santé et les organismes de réglementation des sages-femmes.
- Diffusé des ressources et des recommandations en matière de formation, élaboré des orientations si nécessaire et facilité l'établissement de relations entre les AM, les formateurs de sages-femmes au niveau des pays et les ministères de l'Éducation et de la Santé.
- Mis en place la campagne PUSH pour promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome, créé un mouvement de partisans et d'alliés, et facilité des partenariats entre les AM et les organisations de défense des droits des femmes et des droits reproductifs.

Nous accomplissons tout ce travail aux côtés des associations membres, de partenaires clés comme l'UNFPA et d'autres personnes qui comprennent l'importance des sages-femmes.

Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) en Zambie

Le Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) pour le développement des services de santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale (SSRMN) dispensés par les sages-femmes, a été créé par l'ICM en collaboration étroite avec l'UNFPA et l'OMS en 2015, et a depuis été utilisé pour soutenir le développement et le renforcement des services de pratique sage-femme dans six pays. Le MSF a pour objectif

de développer des effectifs de sages-femmes de qualité et de mettre en œuvre le modèle de soins sous la direction des sages-femmes. Le MSF a été mis à jour pendant la pandémie de COVID, à la suite d'une évaluation externe du projet pilote 2015-2017, et en faisant appel à un plus grand nombre d'acteurs nationaux responsables de l'amélioration des résultats en matière de santé maternelle et néonatale.

La Zambie a été le premier pays où l'ICM a pu utiliser la nouvelle approche dès le début. Le travail de mise en œuvre du MSF en Zambie est un excellent exemple de localisation. Il a aidé le pays à appliquer des données probantes, des normes et des recommandations pour améliorer l'environnement politique et programmatique afin de mettre en œuvre des services de sages-femmes visant à améliorer les résultats en matière de santé maternelle et néonatale.

En 2022, afin de faire progresser cette adaptation locale, nous avons identifié et réuni pendant une semaine des experts de la santé publique, de la SMNI et de la SDSR pour débattre de la manière d'utiliser le MSF pour identifier et combler les lacunes systémiques en matière de santé maternelle et néonatale. Créer, au niveau local, les capacités nécessaires pour faciliter la mise en œuvre du MSF, plutôt que de faire appel à une personne externe, a amené la population locale à s'approprier les services de santé maternelle et infantile centrés sur les femmes et à s'engager à les mettre en place. Ces experts locaux réalisent également la cartographie des structures gouvernementales existantes, telles que les équipes spéciales et les groupes de travail techniques, afin de déterminer comment les priorités du MSF peuvent être intégrées et mises en œuvre.

L'ICM a aidé les experts locaux du MSF à organiser une [formation et orientation des parties prenantes](#) où tous les partenaires se sont réunis pour parler de la situation des services de maternité. Les parties prenantes présentes à cette réunion étaient l'UNICEF, l'UNFPA, les écoles de formation de sages-femmes, les ONG et les organismes de réglementation de Zambie axés sur les services de pratique sage-femme. Les participants ont identifié les domaines prioritaires de la pratique sage-femme qui pourraient nécessiter une attention particulière, comme la formation, la réglementation, la main-d'œuvre, le leadership des sages-femmes et l'environnement favorable, ainsi que la création de groupes de travail pour faire avancer les domaines thématiques, et ont compilé toutes ces informations dans un rapport qui a été partagé avec le professeur Lackson Kasonka, secrétaire permanent à la santé. Ce rapport a coïncidé avec l'aboutissement du plan stratégique national de santé de la Zambie (NHSP) 2022-2025. Cela a donné l'occasion d'essayer d'intégrer les priorités identifiées dans le plan. Sur la base de ce travail, le secrétaire permanent a suggéré que des sites testent le modèle de soins sous la direction des sages-femmes, une grande victoire pour les sages-femmes en Zambie.

Rien qu'au cours de la première année, de nombreux progrès ont été réalisés pour faire progresser le leadership technique des sages-femmes au sein du ministère de la Santé, ce qui constitue un aspect essentiel de l'intégration de la profession de sage-femme dans le système de santé. Le ministère de la Santé étudie également la possibilité de créer des postes de direction pour les sages-femmes au niveau des provinces et des districts en complément des responsables de soins infirmiers déjà en poste.

Un autre résultat clé a été le rapprochement professionnel entre le ministère de la Santé et la MAZ. Par exemple, la MAZ est désormais représentée au sein du groupe de travail technique de l'équipe de surveillance et d'intervention maternelle et périnatale. Le groupe de travail technique fournit des informations sur les raisons médicales des complications et des décès et aide le gouvernement à élaborer des stratégies claires qui contribueront à atténuer ces problèmes et à combler les lacunes à l'avenir. Un autre résultat est que la MAZ a élaboré un plan stratégique pour assurer la complémentarité avec les efforts du gouvernement et l'a partagé avec les parties prenantes.

Une occasion importante s'est présentée lorsque le président zambien, Hakainde Hichilema, a annoncé qu'il souhaitait que chaque établissement de santé dispose de services de maternité. La MAZ s'est chargée de l'élaboration d'un cadre à mettre en œuvre dans tous les établissements de santé publique. Elle a fait part de ses préoccupations concernant la dotation en personnel et fait actuellement pression pour que le gouvernement augmente le nombre de sages-femmes. Pour maintenir cet élan, la MAZ s'efforce également d'impliquer le gouvernement et de le pousser à inclure les soins maternels respectueux dans l'enseignement et la formation des sages-femmes et des infirmières. L'association travaille également avec le Conseil des soins infirmiers et de sages-femmes de Zambie pour déterminer comment normaliser l'enseignement afin de garantir que la formation des sages-femmes soit conforme aux normes internationales.

Tous ces progrès sont le fruit de notre volonté délibérée de soutenir et de renforcer la MAZ afin d'assurer sa croissance pérenne. Nous avons travaillé avec la MAZ pour comprendre ses besoins en matière de collecte de fonds et renforcer ses systèmes organisationnels, notamment en matière de gestion financière et de gouvernance. Grâce au soutien de l'ICM, la MAZ a employé un responsable de la mobilisation des ressources ainsi qu'un membre du personnel chargé de la gestion financière et de l'administration. En 2023, la MAZ prévoit d'organiser une formation au plaidoyer et au leadership avec sa présidente et les membres exécutifs et se concentrera sur la poursuite de la croissance de l'association.

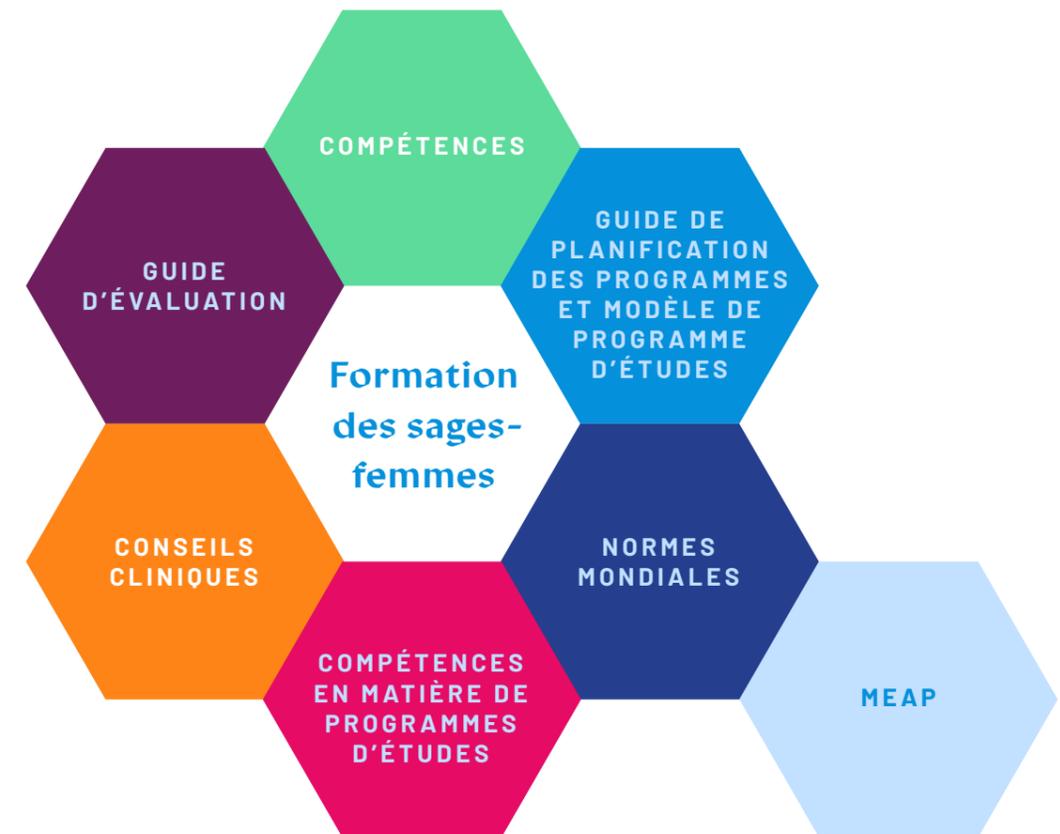
Ce travail a été rendu possible grâce au soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates. Nous travaillons également avec la MAZ pour assurer un financement de base qui n'est pas lié à un projet spécifique, mais qui peut être utilisé pour renforcer l'association lorsqu'elle répond à de nouveaux problèmes ou opportunités.

Le Groupe consultatif stratégique et technique d'experts (STAGE) pour la santé et de la nutrition de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent

Le Groupe consultatif stratégique et technique d'experts (STAGE) pour la santé et de la nutrition de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent a été constitué en 2020 en réponse à un appel en faveur d'un leadership mondial coordonné aligné sur le processus de réforme de l'OMS. Avec ses 30 partenaires, dont l'ICM, le travail de STAGE consiste à fournir des recommandations stratégiques et techniques au directeur général de l'OMS. En 2022, STAGE a créé un groupe de travail sur la pratique sage-femme, chargé d'élaborer un document d'orientation d'ici à la fin de 2023 pour les pays qui planifient activement la transition vers un modèle de soins fondé sur la pratique sage-femme. Trois sous-comités ont également été créés, axés sur (1) les besoins des sages-femmes, (2) les objectifs de renforcement des systèmes de santé et des établissements de santé, et (3) les politiques visant à soutenir l'environnement favorable nécessaire. La directrice générale de l'ICM copréside le groupe de travail général sur la pratique sage-femme et les sages-femmes de l'ICM font également partie des membres des sous-comités, l'une d'entre elles en tant que coprésidente. Dans le cadre de notre travail avec STAGE, nous collaborons avec de multiples partenaires, notamment des organisations des Nations Unies, des organisations bilatérales, des fondations et d'autres acteurs extérieurs au secteur de la pratique de sage-femme.

Parcours de développement de la formation des sages-femmes (MPath)

Tout au long de l'année 2022, l'ICM a continué à créer des ressources destinées aux formateurs de sages-femmes dans le cadre de son programme MPath. Elles comportaient des Guides de planification des programmes pour les programmes de formation initiale des sages-femmes par admission directe et après des études en sciences infirmières, élaborés en parallèle avec des programmes d'études de l'UNFPA. Nous avons également publié des recommandations sur la pratique et l'évaluation clinique des sages-femmes. Les ressources et le soutien de MPath peuvent aider les formateurs de sages-femmes à renforcer, si nécessaire, les programmes de formation initiale des sages-femmes.



Projet conjoint de formation des sages-femmes avec Laerdal

Capitalisant sur une relation avec Laerdal datant de 2010, cette année a marqué une nouvelle progression dans notre partenariat : la création d'un projet conjoint de formation des sages-femmes. La première phase consiste à cocréer et tester des outils d'apprentissage numériques pour aider les étudiantes sages-femmes à développer les compétences nécessaires pour atteindre les compétences de pratique sage-femme de l'ICM. Ces ressources seront lancées en 2023, lors du congrès triennal de l'ICM à Bali. L'ICM a maintenant passé un solide accord de partenariat à long terme avec Laerdal, et n'est donc plus seulement un partenaire de mise en œuvre, mais également un pair et un contributeur sur un pied d'égalité.

La RDP Lao obtient l'accréditation internationale de formation des sages-femmes

Une formation de qualité est essentielle pour produire des sages-femmes hautement qualifiées et professionnelles. Bien que certains gouvernements, associations de sages-femmes et organismes de

réglementation aient élaboré des normes pour la formation des sages-femmes, rares sont ceux qui disposent des systèmes nécessaires pour promouvoir des efforts réguliers d'amélioration de la qualité ou des évaluations externes fondées sur ces normes. Le MEAP (Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes) de l'ICM fournit des processus d'accréditation et de réaccréditation et il peut appuyer les processus d'accréditation existants ou combler les lacunes existantes. En utilisant les [Normes mondiales de l'ICM pour la formation en pratique sage-femme](#) et les [Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme](#), le MEAP fournit une évaluation indépendante des programmes de formation des sages-femmes, certifiant s'ils satisfont ou non aux normes et identifiant les domaines de bonnes pratiques.

Le MEAP, financé par la Fondation Bill et Melinda Gates, est un mécanisme réglementaire et éducatif essentiel, destiné à évaluer si les programmes de formation des sages-femmes avant l'entrée en service respectent les normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes. Le MEAP offre une accréditation fondée sur une évaluation indépendante du/des programme/s de formation des sages-femmes d'un établissement donné, pour déterminer dans quelle mesure il/s répond/ent aux normes de l'ICM. Le MEAP fournit non seulement un label de qualité et garantit aussi l'uniformité de la formation des sages-femmes et des résultats des diplômés.

En 2022, l'ICM, en consultation avec l'UNFPA RPD Lao (Laos), a choisi d'inclure trois établissements du Laos dans le deuxième projet pilote du MEAP. Ces trois établissements ont fait l'objet d'un processus d'amélioration de la qualité de 18 mois sous la direction d'UNFPA Laos. L'UNFPA a organisé trois ateliers pour aider les établissements à s'améliorer dans plusieurs grands domaines. Après avoir suivi ces ateliers, les établissements ont été invités à poser leur candidature pour le projet pilote MEAP. Les membres de l'équipe d'évaluation MEAP de l'ICM se sont rendus au Laos pendant 11 jours et sur la recommandation de l'équipe d'évaluation du MEAP, le conseil d'administration de l'ICM a pris la décision d'accréditer ces établissements en décembre 2022.

Les écoles du Laos, ainsi que les écoles du Bangladesh et du Rwanda qui ont également été incluses dans ce projet pilote MEAP, ont été les premières écoles au monde à achever le processus. Le programme du Rwanda a été accrédité en 2020 et les autres programmes ont été accrédités en décembre 2022. Cette accréditation par le MEAP représente un grand progrès vers une formation réglementée et normalisée de la profession de sage-femme dans le monde entier, et soutient les efforts des pays pour réduire la mortalité maternelle et néonatale et améliorer la qualité des soins prodigués par les sages-femmes.

Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME)

Créée l'année dernière par l'UNFPA, l'ICM, l'OMS et l'UNICEF, ainsi que d'autres partenaires, dont Laerdal, l'Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME) est une initiative visant à améliorer la qualité des services de santé sexuelle, reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SSRMNEA) en donnant la priorité à la formation, à l'éducation et à la professionnalisation des sages-femmes. L'AIME, qui s'appuie sur le cadre d'action de l'OMS, de l'ICM, de l'UNFPA et de l'UNICEF pour le renforcement de la qualité de la formation des sages-femmes en vue de la couverture sanitaire universelle (CSU) 2019, s'efforce de coordonner les activités de formation des sages-femmes à l'échelle mondiale et d'encourager les collaborations et l'utilisation efficace des ressources. Le premier atelier régional en personne s'est tenu à Nairobi, au Kenya, en juin 2022 et a servi de point de rencontre aux partenaires africains et aux membres du groupe de pilotage (ICM, OMS, UNFPA) pour mettre en œuvre le cadre d'action. Au total, 75 personnes de 23 pays y ont assisté. Lors de cette rencontre, nous avons animé une série d'ateliers sur des sujets tels que les programmes d'études par admission directe, la réglementation et la défense de la profession de sage-femme. Nous avons également co-animé une session en petits groupes avec notre partenaire Laerdal sur le développement des capacités techniques dans le cadre des compétences des sages-femmes, et certaines de ces sessions ont été citées par les participants comme étant parmi leurs favorites.

La création de l'AIME nous a permis de faciliter la diffusion et la mise en œuvre des normes et des compétences de l'ICM dans la formation initiale et continue des sages-femmes au niveau mondial. Aucune autre profession du secteur de la santé ne dispose d'une entité telle que l'ICM, qui sert de marqueur pour des normes et des compétences efficaces.

Nous sommes conscients de notre rôle clé dans le cadre de l'AIME, et nous nous engageons à être à l'écoute de nos AM pour connaître les réalisations au niveau national, et à faire connaître ces défis et ces réussites à d'autres leaders du secteur, pour créer une dynamique d'impact. La prochaine réunion de l'AIME aura lieu à Bangkok, en Thaïlande, en mars 2023.

Réglementation

Au Ghana, le Tropical Health Education Trust (THET) a chargé l'ICM d'effectuer une analyse des lacunes de la réglementation de la pratique sage-femme. Ce travail a permis à l'ICM de mieux comprendre les réglementations et le soutien dont les AM ont besoin pour exercer un

lobbying efficace et plaider en faveur d'une meilleure représentation des sages-femmes, ce qui est l'un des principaux objectifs de l'ICM.

Leadership de la pratique sage-femme

Les programmes YML et EML

2022 a été une année passionnante pour la nouvelle cohorte de jeunes sages-femmes leaders (YML). Il s'agissait également de la première année complète du programme Leaders exécutifs sages-femmes (EML), qui vise à jumeler un leader élu plus expérimenté d'une AM et une YML basée dans le même pays. En complément du programme YML 2021-2023, la formation EML s'adresse aux cadres des AM. Cinq pays pilotes sélectionnés (répondant aux critères de sélection et comprenant un/e participant/e au programme YML) ont été invités à élire un membre de l'équipe de direction de leur AM pour participer au programme EML. Le/la participant/e au programme YML et le membre de la direction de l'AM réalisent alors un projet commun, en travaillant ensemble pour un plus grand impact. Cette année, 15 YML et 5 EML ont participé à l'initiative. Dix d'entre eux sont jumelés dans le cadre d'un partenariat YML/EML, et dix travaillent individuellement.

Dans le cadre de ce projet pilote, les cadres des AM suivent une formation, un mentorat et d'autres activités avec les participants du YML, afin de développer leurs compétences en matière de leadership et de contribuer au développement et à l'expansion des capacités de leurs AM respectives. Les YML et les EML collaborent à un projet commun, suivent des formations en personne et par le biais de plateformes d'apprentissage en ligne, et participent à des activités de mentorat et de soutien mutuelles qui viennent renforcer leurs AM. Par exemple, Anita Kusaasira et Hadijah Nakatudde d'Ouganda, constituent un binôme YML/EML et travaillent sur leur projet commun axé sur la promotion de soins maternels respectueux. Tout au long de 2022, elles ont travaillé ensemble à l'élaboration de leur projet qui comprend des webinaires et des formations pour les sages-femmes déjà en exercice et celles en formation dans les régions centrale et orientale de l'Ouganda.

La participation à des conférences, des formations et des événements internationaux est un aspect important de l'apprentissage pour les YML et les EML. Se réunir en personne et avoir l'occasion de parler de leur travail dans des forums publics cimenter la dynamique de l'équipe et crée des liens solides au sein de leur communauté de pratique. En 2022, Frederica Enyonam Hanson, une EML du Ghana, a pu participer à la conférence sur la santé reproductive « Center for International Reproductive Health Training » (CIRHT), à Kigali, grâce au soutien de l'ICM. Lors de la

« Ce programme est la meilleure chose qui aurait pu m'arriver dans ma vie professionnelle. Nous venons tous de pays différents, mais nous formons maintenant une communauté de pratique. J'ai inspiré de nombreuses jeunes sages-femmes qui veulent maintenant s'impliquer. Je deviens un meilleur leader pour ma communauté, et j'acquiers de plus en plus de compétences en matière de communication en tant que responsable de la communication de mon AM. J'ai une meilleure idée de la profession de sage-femme au niveau mondial. Mon rêve, en tant que sage-femme, est de voir un grand changement dans le système de santé de mon pays. Ce programme est mon meilleur outil ».

- JEFFTHANIE MATHURIN (HAÏTI)

conférence, elle s'est exprimée à la tribune de l'OMS sur l'importance de veiller à ce que les sages-femmes soient en mesure de fournir des services liés à l'avortement. D'autres participantes ont assisté, en septembre, à la conférence sur le travail et l'accouchement normaux intitulée « Normal Labour and Birth Research Conference », au Danemark, et à l'atelier de narration des sages-femmes MOTH en octobre, où elles ont pu échanger avec des sages-femmes du monde entier. Le 5 mai, qui marque la Journée internationale de la sage-femme, les YML ont également fait une présentation lors d'une cérémonie de remise de prix aux sages-femmes en présence de dignitaires importants. La conférence « Normal Labour and Birth Research » nous a donné l'occasion d'organiser une réunion pour la nouvelle cohorte de YML et d'EML et de faciliter une réunion pour les AM, les YML et les EML avec l'UNFPA afin de créer et de renforcer les liens avec leurs bureaux locaux.

Le programme YML sert à développer les capacités des AM, à renforcer les sages-femmes et leur communauté de pratique, à créer des relations de mentorat et d'apprentissage croisé pour partager les connaissances et les expériences, et à améliorer la formation et la défense de la profession de sage-femme en tant que profession ; autant d'éléments essentiels qui soutiennent les sages-femmes et leur travail.

« À un certain moment, j'envisageais d'abandonner la carrière de sage-femme et ce programme a changé mes sentiments à l'égard de la profession et a façonné la façon dont je la vois aujourd'hui. Être une sage-femme va beaucoup plus loin qu'être présente lors d'un accouchement. C'est plus qu'une mère et son bébé, c'est un plaidoyer, un leadership, c'est très vaste. Vous pouvez être amenée à faire n'importe laquelle de ces choses dans le cadre de cette profession. Le programme a ravivé mon amour pour la profession de sage-femme et m'a aidée à me connecter à différents niveaux, au sein de mon AM et en dehors. J'ai commencé à participer davantage à mon AM grâce aux possibilités offertes par l'ICM. Avant, je n'étais qu'une sage-femme, mais maintenant je veux que mon association progresse et je veux voir comment nous pouvons améliorer la profession de sage-femme dans le pays ».

- ANITAH KUSAASIRA (OUGANDA)

« En tant qu'EML, j'ai beaucoup appris. Les YML sont beaucoup plus jeunes que moi. Je suis parfois étonnée de la manière dont elles utilisent les réseaux sociaux pour partager leurs connaissances et mener des actions de plaidoyer. J'apprends beaucoup d'elles. Vous vous rendez compte que c'est la façon dont nous racontons l'histoire qui la rend intéressante. En apprenant à raconter une histoire ou à défendre une cause, nous avons beaucoup appris. Apprendre comment nous pouvons atteindre ces décideurs, en peu de temps, et être capables de délivrer un message pertinent - c'est très instructif et utile ».

- FREDRICA HANSON (GHANA)

« La principale raison pour laquelle j'ai souhaité participer en tant qu'EML est qu'il existe très peu de programmes adaptés aux sages-femmes. J'ai participé à d'autres programmes, mais ils étaient trop généraux. Les gens ne comprennent pas ce que nous devons affronter en tant que sages-femmes. C'est pourquoi j'ai posé ma candidature. Et le programme m'a entièrement satisfaite. Non seulement il était très utile sur le plan du leadership, mais il m'a également aidée à comprendre la profession de sage-femme en tant que telle, en m'exposant à la profession de sage-femme au niveau mondial. Cela m'a permis de comprendre que je n'étais pas la seule à être en colère contre les problèmes de santé maternelle. Je me suis rendu compte que nous avons tous les mêmes problèmes. Après le programme, j'ai ressenti le besoin d'en faire profiter d'autres jeunes sages-femmes. Je suis toujours à la recherche d'autres jeunes sages-femmes à encadrer. Je voulais écrire davantage sur la profession de sage-femme et j'ai donc commencé à rédiger des articles sur les questions relatives à la profession de sage-femme. J'ai également trouvé le programme de maîtrise que je suis en train de suivre à Londres grâce à l'ICM ».

- OLAJUMOKE ADEBAYO (NIGERIA)

PRIORITÉ 3

Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes

Résultat attendu 3.1 : Le ministère de la Santé inclut dans ses plans nationaux des services de continuité des soins axés sur les femmes, sous la direction des sages-femmes

Résultat attendu 3.2 : La profession de sage-femme est considérablement renforcée grâce à des partenariats efficaces avec des alliés et des parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial, ce qui permet d'améliorer la qualité des soins prodigués aux femmes et aux nouveau-nés.

Le plaidoyer et la communication sont des outils puissants utilisés par l'ICM et ses partenaires pour faire progresser la pratique sage-femme et l'égalité entre les sexes. La priorité stratégique 3 concerne l'utilisation du plaidoyer et de la communication pour créer un mouvement visant à améliorer les politiques, les pratiques et les attitudes concernant la pratique sage-femme et l'égalité entre les sexes. Elle inclut également le plaidoyer en faveur d'un environnement favorable à la pratique sage-femme en tant que profession autonome qui défend les femmes et élargit le cercle des partenaires qui soutiennent les sages-femmes et les femmes.

3.1 PLANS NATIONAUX AXÉS SUR LES FEMMES ET LA CONTINUITÉ DES SOINS SOUS LA DIRECTION DES SAGES-FEMMES

Voir la section MSF dans la Priorité 2.

3.2 PARTENARIATS AVEC DES ALLIÉS NATIONAUX, RÉGIONAUX ET MONDIAUX

Nous avons conscience de notre responsabilité en tant qu'organisateur, coordinateur et mobilisateur, à la fois au sein de la profession de sage-femme et en dehors, représentant les intérêts des associations membres (AM) et des sages-femmes dans de nouveaux secteurs, d'alliés extérieurs à la profession, de décideurs et de partenaires non traditionnels, et élargissant la reconnaissance et le soutien dont bénéficient les sages-femmes. Les partenariats ont été essentiels pour réaliser la mission et la vision de l'ICM.

Organisation mondiale de la Santé

Au cours de la dernière décennie, notre collaboration avec l'OMS s'est accélérée et intensifiée. Nous sommes un acteur non étatique dans les relations officielles avec l'OMS depuis 1957. Ce statut exige notamment que nous mettions en place des accords de collaboration triennaux avec l'OMS, afin de soutenir son travail. Depuis 2017, ce travail s'est concentré sur le renforcement de la formation des sages-femmes, en faisant notamment référence aux normes et lignes directrices de chaque organisation dans les travaux de mise en œuvre, sur l'apport technique aux ressources de l'OMS et le soutien ciblé apporté aux AM de l'ICM qui participent aux projets de mise en œuvre de l'OMS (par exemple, Sierra Leone, Inde, Pakistan, Malawi, Libéria) et sur le co-développement (avec l'OMS et l'UNFPA) de documents d'orientation clés et de recherches, comme mentionné ci-dessus. En collaboration avec l'OMS, nous avons contribué à diverses sections de la boîte à outils interprofessionnelle de l'OMS pour les sages-femmes (soins essentiels pour le travail et l'accouchement, le nouveau-né, et l'avortement et les soins respectueux). Nous sommes également un partenaire mondial sur les orientations stratégiques de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux (SDNM), adoptées lors de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2022, et nous contribuons aux discussions stratégiques dans les pays. Des sages-femmes du Burundi, du Bangladesh, du Soudan du Sud et du Liberia participent, aux côtés de l'ICM, au groupe de travail sur le plaidoyer et la

redevabilité ENAP/EPMM dirigé par l'OMS, qui veille à ce que les sages-femmes soient activement impliquées dans la planification des actions nationales et le suivi des progrès accomplis en ce qui concerne les objectifs et les étapes en matière de santé maternelle et néonatale dans le cadre du Plan d'action chaque nouveau-né (ENAP) et Mettre un terme à la mortalité maternelle évitable (EPMM).

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

L'UNFPA est un autre partenaire mondial avec lequel l'ICM travaille en étroite collaboration. Le programme du Fonds thématique pour la santé maternelle et néonatale (MHTF) de l'UNFPA (phase 3, 2018-2022) vise à rendre l'accouchement plus sûr pour toutes les femmes, les filles et les nouveau-nés. Il comprend entre autres le programme mondial de l'UNFPA sur la pratique sage-femme, qui vise spécifiquement à constituer des effectifs de sages-femmes compétentes, correctement formées et bénéficiant d'un soutien adéquat dans les environnements à faibles ressources. En 2022, l'UNFPA et l'ICM ont continué à collaborer pour (a) coordonner une approche globale du renforcement de la profession de sage-femme et améliorer la qualité des soins prodigués par les sages-femmes et (b) renforcer la qualité de la formation des sages-femmes. Dans le cadre de notre plan de travail, nous avons apporté notre soutien au développement et à la finalisation d'une série de ressources techniques sur la formation de qualité des sages-femmes et la participation à diverses réunions de comités directeurs mondiaux et régionaux axées sur le renforcement du partenariat, les consultations techniques, la coordination conjointe et le déploiement des ressources en collaboration avec d'autres grands partenaires mondiaux de la pratique sage-femme. Ce travail consiste notamment à soutenir le lancement et le développement de l'Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME), comme indiqué ci-dessus, à organiser un atelier régional sur la formation des sages-femmes en Afrique au quatrième trimestre 2022 et à planifier l'organisation d'un atelier similaire en Asie du Sud-Est au premier trimestre 2023.

Laerdal Global Health (LGH)

LGH est l'un des partenaires fondateurs de l'AIME, aux côtés de l'ICM, l'UNFPA, l'OMS et d'autres. L'ICM entretient des relations de longue date avec Laerdal Global Health, principalement dans le domaine de la formation des sages-femmes et d'autres personnels aux techniques d'accouchement d'urgence. Récemment, Laerdal Medical a commencé à travailler sur la formation initiale des sages-femmes, en développant

des modèles de simulation et d'autres technologies virtuelles pour aider les étudiants à acquérir à la fois compétences et confiance en eux. L'ICM travaille en étroite collaboration avec Laerdal sur ces ressources de formation initiale des sages-femmes et, ensemble, nous testerons des outils dans certains des pays cibles d'autres partenaires tels que l'OMS, renforçant et coordonnant ainsi l'expertise et les ressources de plusieurs partenaires pour un plus grand impact.

Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH)

En tant que membre du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH), nous travaillons aux côtés de plus de 1 200 organisations réparties en 10 groupes. En tant que membre du groupe des professionnels de la santé, nous travaillons en étroite collaboration avec la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), l'Association internationale de pédiatrie (IPA), l'Académie américaine de pédiatrie (AAP), le Conseil international des infirmières (CII) et le Conseil international des infirmières en néonatalogie (COINN). Actuellement, nous travaillons entre autres à la rédaction d'une déclaration commune sur les soins maternels respectueux.

En 2022, nous avons collaboré avec le groupe de travail sur les personnels de santé du PMNCH, la FIGO, le CII et d'autres organismes pour produire des déclarations communes sur la sécurité des personnels et des médicaments, dont le lancement a coïncidé avec la Journée mondiale de la santé. Nous avons également travaillé en partenariat avec le Burnet Institute, le COINN, la FIGO, l'IPA, l'ISA, l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS et la White Ribbon Alliance (WRA) pour produire le document Preventing and Addressing Stillbirths Across the Continuum of Care : A global Advocacy and Implementation Guide, l'ICM étant responsable du chapitre sur les soins prénatals. Nous avons également participé à la réunion sur les micronutriments pendant la grossesse, organisée par l'OMS à Genève.

Direct Relief

Improving standards of midwifery care and bringing attention to the Améliorer les normes de soins dispensés par les sages-femmes et attirer l'attention sur le rôle essentiel des sages-femmes est un thème récurrent dans le cadre de notre partenariat avec Direct Relief. Notre travail est à la fois pratique et axé sur les données : distribution de kits pour sages-femmes et d'autres ressources dans les pays à faible revenu et dans les zones de secours d'urgence et de besoins humanitaires, et exploitation des données pour donner aux sages-femmes les moyens d'informer les

décideurs politiques du rôle vital qu'elles jouent en sauvant des vies et en renforçant les communautés. Le [Global Midwives' Hub de ICM/Direct Relief](#) est une ressource de données numériques où les sages-femmes et les associations de sages-femmes peuvent trouver des informations sur l'état de leur profession et le besoin d'avoir des services d'accouchement sûrs. Ces informations les aident à plaider en faveur d'une continuité des soins dirigée par les sages-femmes et à renforcer les services de santé maternelle et néonatale dans leurs pays et régions.

White Ribbon Alliance

Le plaidoyer est au cœur de notre partenariat avec la White Ribbon Alliance, une organisation de la société civile et autre partenaire de longue date qui, comme nous, cherche par-dessus tout à attirer l'attention sur les besoins et les souhaits des femmes et des familles pendant le continuum de l'accouchement et sur les sages-femmes comme étant la solution pour sauver la vie des femmes et de leurs nouveau-nés pendant l'accouchement. L'ICM et la WRA ont travaillé en étroite collaboration sur plusieurs initiatives concernant les soins maternels respectueux et la collecte d'informations sur les souhaits des femmes et les besoins des sages-femmes pour améliorer les services de santé maternelle et néonatale. La formation Smart advocacy de la WRA a été incluse dans des travaux récents visant à renforcer les associations de sages-femmes au Mexique, en Inde et au Bangladesh, et fait partie intégrante de notre programme Young Midwife Leader (Jeunes sages-femmes leaders).

[Outre l'OMS, l'UNFPA, le PMNCH, Laerdal, Direct Relief et WRA, nous avons travaillé en étroite collaboration avec des organisations gouvernementales telles que la Sida et des organisations non gouvernementales comme : The Maternity Foundation, Rotary International, Latter-day Saint Charities. Nous collaborons régulièrement avec de nombreux autres partenaires. Par exemple, l'ICM est membre de FP2030, où nous faisons entendre la voix des sages-femmes et des femmes qu'elles servent pour faire progresser l'accès au planning familial.](#)

Réunion de la triade OMS, ICM, CII

L'OMS, le CII et l'ICM ont organisé la 9e réunion de la Triade, qui s'est tenue virtuellement du 9 au 11 mai 2022, et qui a réuni plus de 650 délégués. Des responsables nationaux des soins infirmiers et de la pratique sage-femme, des présidents d'associations de sages-femmes et d'infirmières, des responsables de la réglementation professionnels, des formateurs de sages-femmes et d'infirmières, ainsi que d'autres personnes de 165 pays ont participé à l'événement.

La réunion s'est concentrée sur la mise en pratique au niveau national des Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et de pratique sage-femme 2021-2025, adoptées à la résolution WHA74.15 lors de la soixante-quatrième Assemblée mondiale de la Santé. Les participants ont réitéré et reconnu l'impact que la pandémie de COVID-19 a eu sur les sages-femmes et les infirmières, soulignant l'importance d'environnements de travail sûrs et favorables et la nécessité d'une collaboration en matière de plaidoyer et de politique afin de parvenir à une couverture sanitaire universelle et à la réalisation des ODD.

Les participants à la réunion de la Triade se sont engagés à prendre une série de mesures, notamment à accélérer la mise en œuvre des *Orientations stratégiques mondiales pour les soins infirmiers et de pratique sage-femme 2021-2025*, à adopter des approches novatrices pour renforcer les capacités et la gestion optimale des équipes de personnels, à accroître les investissements dans l'éducation, les compétences, les emplois, les garanties et les protections des travailleurs du secteur de la santé et des soins, parmi beaucoup d'autres.

Préparatifs du 33e Congrès triennal de l'ICM

L'ICM prépare actuellement le 33e [Congrès triennal de l'ICM](#) qui se tiendra du 11 au 14 juin 2023 à Bali, en Indonésie. Le congrès de 2020 a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19 et s'est tenu virtuellement en 2021. Le congrès 2023 pour les sages-femmes du monde entier la première occasion de se rencontrer en personne depuis 2017.

La campagne PUSH

Lancée en 2022, la campagne PUSH est une campagne mondiale d'une décennie qui donne un rôle central aux sages-femmes pour réduire la mortalité maternelle et néonatale, faire avancer la justice en matière de procréation, et modifier les normes de genre sous-jacentes qui sous-estiment les droits, la vie et le travail des femmes. Cette campagne associe l'objectif de développement durable (ODD) 3, axé sur la santé, et l'ODD 5, axé sur l'égalité des sexes, afin d'élever les sages-femmes au rang de priorités en matière de financement et de politiques et de sensibiliser le public au rôle unique et intégral que jouent les sages-femmes pour obtenir de meilleurs résultats pour les femmes, les personnes de la diversité sexuelle et de genre et les nouveau-nés, et pour faire respecter les droits reproductifs, soit autant d'éléments essentiels pour faire progresser l'égalité entre les sexes. PUSH s'attache à positionner la pratique sage-femme comme une question de droits de l'être humain, plutôt que comme une simple question de santé, en lui donnant une

identité de marque nouvelle, fraîche et passionnante. La campagne a été officiellement lancée lors de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) à New York en septembre 2022. Vous trouverez de plus amples informations sur l'événement ci-dessous.

L'ICM héberge activement le secrétariat de la campagne PUSH et, en 2023, un comité de pilotage multipartite complet sera en place. Étant donné qu'il s'agit d'une campagne d'une durée de dix ans, l'année 2022 a été une année d'évolution. La campagne s'appuiera sur la narration visuelle, une série de documentaires, le photojournalisme, des expositions et à d'autres cadres dans divers lieux et régions spécifiques, notamment en Amérique du Nord/États-Unis, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est/Pakistan, en Europe/Ukraine, dans le Pacifique occidental/Nouvelle-Zélande et en Australie, et en Afrique.

Cette année, l'un des éléments clés de la campagne PUSH a été la mobilisation des ressources pour les sages-femmes. Ce travail consiste à attirer les bailleurs de fonds traditionnels et non traditionnels axés sur la justice reproductive et l'égalité des sexes, à mettre en avant et à aligner la pratique sage-femme sur les priorités des donateurs et les décisions de financement, et à rehausser l'importance de la profession de sage-femme dans les espaces multilatéraux, par le biais de politiques, profils et financement. À ce jour, la campagne a donné la priorité aux donateurs bilatéraux, multilatéraux, philanthropiques et du secteur privé, notamment le Canada, les États-Unis, la France, la Suède, l'Allemagne, le Japon, les Émirats arabes unis et le Mécanisme de financement mondial. PUSH travaille avec l'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) pour développer une stratégie collective de plaidoyer pour le financement. Un plan d'implication des donateurs est en cours, comprenant des événements clés, des moments et des possibilités d'élaborer des politiques. À ce jour, PUSH a recueilli 1 million de dollars sur les 3 millions de dollars qu'il s'est fixé.

En outre, une politique et un plaidoyer ciblés, menés au niveau local, permettront d'accroître et d'améliorer l'éducation et la formation, notamment en mettant l'accent sur l'amélioration des salaires et des ressources, ainsi que sur la reconnaissance, le statut et un plus grand pouvoir de décision des sages-femmes. Le travail et la mission de la campagne PUSH visent à entraîner un changement national et régional par le biais du partenariat, de la collecte de données et d'une planification commune. La campagne de communication mondiale de PUSH s'attache en fin de compte à modifier la perception du public à l'égard de la profession de sage-femme dans le monde et à stimuler la demande de sages-femmes des femmes et des familles. Les efforts de communication visent à atteindre le domaine de l'égalité des sexes et celui de la santé.

Les documents ont été traduits en plus de 15 langues et sont facilement disponibles et accessibles sur diverses plateformes. Un suivi des médias est en cours pour se tenir au courant des événements relatifs à la profession de sage-femme dans le monde. Ce plan de communication vise à faire participer les principaux influenceurs et à réaliser des progrès jusqu'en 2023.

En octobre 2022, les TdR du comité de pilotage de la campagne PUSH ont été élaborés lors d'une réunion en personne et le modèle de gouvernance a été présenté pour accord. Le comité directeur de la campagne est diversifié et rassemble des parties prenantes de tous les secteurs concernés (santé, égalité des sexes, développement, SDSR, etc.). À ce jour, cinq demandes politiques ont été élaborées, deux coordinateurs régionaux ont été recrutés, les travaux régionaux ont été lancés et les plans de travail régionaux ont été développés pour faire avancer les actions en Asie du Sud et en Afrique de l'Est. En juillet, deux forums numériques régionaux auxquels ont participé plus de 80 personnes ont été organisés. Au Kenya, PUSH soutient actuellement une réunion de sénateurs qui planchent sur un projet de loi sur les soins de santé avec MAK et WRA.

La campagne PUSH dispose de deux coordinatrices régionales, Patricia Nudi Orawo et Neha Mankani, basées respectivement en Afrique de l'Est et en Asie du Sud-Est, qui sont chargées de mener une série d'activités liées au plaidoyer, notamment la cartographie des parties prenantes, la cartographie du paysage politique, l'identification des questions politiques et la sensibilisation des parties prenantes à la campagne PUSH. Les deux coordinatrices défendent les droits des sages-femmes dans le cadre d'une action plus large en faveur des droits des femmes, en particulier en ce qui concerne la SDSR et la santé maternelle. Lors de la première tranche de leur plan de travail, elles ont identifié des pays cibles dans leurs régions respectives. En Afrique de l'Est, ce travail consiste à établir des contacts avec des organisations au Kenya, en Tanzanie, en Zambie et au Malawi et à les mobiliser. En Asie du Sud-Est, il s'agit de sensibiliser les organisations à la campagne PUSH au Pakistan, au Népal et en Inde. Ensemble, elles ont sensibilisé plus de 50 organisations dans leurs régions respectives. Elles ont toutes deux noué des partenariats solides avec les organisations nationales de la WRA et ont organisé une mise à jour pour les partenaires mondiaux, en juillet 2022. À cette occasion, les participants ont pu en savoir plus sur la campagne PUSH et sur le statut de la profession de sage-femme dans les régions, directement auprès de diverses parties prenantes qui se consacrent à la SDSR, la santé maternelle et l'égalité entre les sexes dans leurs pays. Toutes ces activités sont réalisées conjointement avec les associations de sages-femmes nationales.

En 2022, le travail en Afrique de l'Est a impliqué l'organisation d'une réunion avec les décideurs politiques du Comité sénatorial pour la santé au Kenya, une coopération avec l'ACSF pour faire avancer la politique relative à la pratique sage-femme en Tanzanie, la réalisation d'une cartographie des principales parties prenantes en Zambie en partenariat avec l'ICM, et une sensibilisation continue à la campagne PUSH. En Asie du Sud-Est, les efforts de coordination ont permis de soutenir une exposition de PhotoVoice pour WOW Pakistan et un photjournaliste de renom a documenté le rôle des sages-femmes en situation de crise lors des inondations. De plus, un atelier de planification a été organisé en préparation du congrès triennal qui se tiendra à Bali en 2023.

Cette année, un travail préparatoire était en cours pour le lancement de la campagne aux États-Unis, en partenariat avec le groupe Brunswick. Les discussions ont porté sur une exposition d'art sur l'autonomie corporelle, spécifiquement axée sur les femmes aux États-Unis, car beaucoup d'entre elles ne font pas appel à des sages-femmes, et cela représente un vaste marché de donateurs potentiels. L'équipe PUSH a également rencontré le département de la santé de l'État de New York, qui étudie comment développer une solution politique pour mettre en œuvre le plan directeur pour la santé maternelle aux États-Unis.

Les prochaines étapes consistent à développer des stratégies de communication et d'engagement, afin d'établir des coalitions entre les espaces nationaux et régionaux, en tenant compte des subventions à venir qui seront accordées par PUSH et WRA. Nous serons également très impliqués dans l'activation de PUSH lors de la conférence Women Deliver, en juillet 2023. De plus, en 2022, deux nouveaux philanthropes se sont engagés à soutenir la campagne PUSH en 2023.

3.3 PLAIDOYER ET COMMUNICATIONS

Plaidoyer

Nous travaillons activement pour accroître la visibilité des AM et créer une communauté de pratique grâce à [des efforts de plaidoyer ciblés](#) qui comprennent l'évaluation des besoins des AM en matière de plaidoyer, le développement de ressources correspondantes, y compris une [boîte à outils de plaidoyer](#) mise au point avec l'UNFPA, des séances de soutien sur le plaidoyer pour les AM, l'organisation de formations sur le plaidoyer SMART, la facilitation d'ateliers régionaux avec les AM, l'utilisation des plateformes sociales de l'ICM pour transmettre des histoires d'impact, et la création de coalitions de partenaires pour soutenir les efforts de la campagne PUSH.

Soutien au renforcement des compétences en matière de plaidoyer pour le personnel de l'ICM, le conseil d'administration, les YML et EML, et les AM

Dans le cadre des efforts déployés pour soutenir les sages-femmes en matière de plaidoyer et les défenseurs de la pratique sage-femme, nous avons élaboré plusieurs programmes et ressources de formation et de renforcement des compétences. Entre autres : Plaidoyer 101, une formation sur le plaidoyer de niveau débutant en faveur des sages-femmes et de la pratique sage-femme ; Plaidoyer SMART, un niveau de plaidoyer plus technique qui se concentre sur la manière d'obtenir des « gains rapides » qui offrent un bon potentiel de réussite à court terme ; Données et plaidoyer sur mesure, une formation pour améliorer et guider le plaidoyer basé sur des preuves ; et un soutien général au plaidoyer pour promouvoir les sages-femmes et la profession de sage-femme dans divers contextes. En 2022, grâce aux divers programmes de plaidoyer, l'ICM a renforcé les capacités de plaidoyer de son personnel, de son conseil d'administration, des jeunes sages-femmes leaders et des leaders exécutifs sages-femmes, ainsi que des sages-femmes et des défenseurs de la pratique sage-femme de diverses AM. En collaboration avec la White Ribbon Alliance, l'ICM a formé des AM à la méthode Plaidoyer SMART au Malawi, au Kenya et en Inde.

En outre, nous continuons à faciliter l'apprentissage par le biais du [module d'apprentissage en ligne](#) sur le plaidoyer sur la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ICM. Ce module complète les ateliers de renforcement des compétences en matière de plaidoyer qui présentent des limites quant au nombre de sages-femmes qui peuvent y participer et au temps consacré. Le module offre une approche autonome et permet aux sages-femmes et aux défenseurs de la pratique sage-femme qui sont très occupés de disposer de plus de temps pour bien couvrir les concepts de plaidoyer. Le module est accessible à toutes les sages-femmes, associations membres, formateurs de sages-femmes, autorités réglementaires et autres parties prenantes de l'ICM.

Grâce au [Global Midwives' Hub](#), les sages-femmes du monde entier peuvent effectuer des recherches et défendre leur profession et leurs communautés. Début décembre, Direct Relief a organisé une session virtuelle du Global Midwives' Hub, avec son équipe, l'équipe de l'ICM et nos associations membres de Namibie, d'Argentine et de Suisse. Cette session a permis de relancer la collaboration et de discuter des projets futurs du Hub. Cette ressource numérique, fruit d'une collaboration entre l'ICM et Direct Relief, fournit des données exploitables sur l'état de la profession dans divers pays et dans le monde entier, qui peuvent être utilisées pour militer en faveur des sages-femmes et de la profession de sage-femme.

Atelier de formation de sages-femmes pour la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

Le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, en collaboration avec l'Alliance pour l'amélioration de la formation des sages-femmes (AIME), a organisé un atelier régional sur la formation des sages-femmes à Nairobi, au Kenya, en novembre 2022.

Cet atelier a réuni les partenaires de l'AIME : l'UNFPA, l'OMS, l'UNICEF, l'ICM, la Liverpool School of Tropical Medicine, Jhpiego, Laerdal Global Health, USAID Momentum, et des représentants de la profession de sage-femme, y compris des partenaires mondiaux, régionaux et nationaux travaillant sur la formation des sages-femmes pour partager et examiner les nouvelles mises à jour techniques, les ressources, les plans d'activité et partager les efforts positifs déployés pour améliorer la qualité de la formation des sages-femmes.

« L'atelier de l'AIME est arrivé à point nommé, car il a mis en évidence les questions clés auxquelles la plupart des sages-femmes et les formateurs sont confrontés de nos jours. Si chaque sage-femme peut garder ces compétences clés et les appliquer dans sa pratique clinique, la vie de nombreuses femmes et de nombreux bébés sera sauvée. »

- SARAH NGOMA, PRÉSIDENTE DE LA MIDWIVES' ASSOCIATION OF ZAMBIA (MAZ)

Promouvoir le rôle des personnels soignants pour faire progresser les soins autoadministrés en matière de SDSR

L'ICM a participé à des discussions sur les soins autoadministrés dans le cadre de la Semaine mondiale des agents de santé, de la Journée de la couverture sanitaire universelle et d'autres événements. En avril 2022, Annet Kanyunyuzi, présidente de la National Midwives Association of Uganda, a rejoint des experts des soins autoadministrés du monde entier lors du deuxième sommet annuel des membres, organisé par le Self-care Trailblazers Group. Ce sommet a mis en lumière les réalisations dans le domaine des soins autoadministrés et a abordé divers thèmes,

notamment le rôle des agents de santé dans la promotion de ce type de soins. En collaboration avec Hadijah Nakatudde, leader exécutif sage-femme de l'ICM, Annette Kanyunyuzi a également co-écrit un blog intitulé : [Midwives are key to enabling self-care and achieving health for all.](#)

Communications

Site internet

Chaque semaine, le site internet a été mis à jour avec de nouvelles informations sur les projets de l'ICM, les initiatives des AM et des nouvelles du secteur. Au cours de l'année écoulée, le site Web a été tenu à jour, tandis que les plans pour un nouveau site Web de l'ICM ont été lancés. En 2022, 128 000 visiteurs ont consulté le site Web de l'ICM.

Bulletin d'information

Le bulletin d'information de l'ICM a continué à être publié chaque mois, avec un contenu thématique lié à la campagne ICM 100. Il contenait entre autres des articles sur le plaidoyer dans le cadre de la campagne « Passez le micro » et de l'histoire de la profession de sage-femme. À la fin de l'année 2022, l'ICM comptait 17 960 abonnés à son bulletin d'information, soit près de 10 000 lecteurs de plus par rapport à la période précédente.

Médias traditionnels

L'effet conjugué de la COVID-19 et de l'Année des sages-femmes et du personnel infirmier (YONM) a engendré de nombreuses demandes de la part de journalistes du monde entier. L'équipe de communication et de plaidoyer a également pris les devants en proposant des pistes de reportage spécifiques aux médias, par exemple, [Midwives and Climate Change.](#)

Réseaux sociaux

L'ICM a continué à utiliser les réseaux sociaux pour défendre les intérêts des sages-femmes et de la santé maternelle et néonatale, sur divers canaux :

- **Facebook** : La page Facebook de l'ICM a gagné 2 373 nouveaux followers en 2022. L'ICM a publié 346 messages sur Facebook en 2022, et ces messages ont atteint près de 1,5 million de comptes.
- **Twitter** : Le compte Twitter de l'ICM a gagné 1 400 nouveaux followers en 2022 et a obtenu 372 000 impressions au total. 474 messages ont été partagés tout au long de l'année.

- **Instagram** : Le compte Instagram de l'ICM a gagné 2 285 nouveaux followers en 2022. 121 messages ont été partagés au cours de l'année et ont atteint 45 371 comptes.
- **LinkedIn** : Le compte LinkedIn de l'ICM a gagné 2 700 nouveaux followers en 2022. L'année dernière, l'ICM a publié plus de 300 messages sur LinkedIn, ce qui lui a permis d'obtenir plus de 400 000 impressions.
- **YouTube** : Les vidéos de l'ICM sur YouTube ont été visionnées 15 029 fois et la chaîne a gagné 300 nouveaux abonnés en 2022. 23 nouvelles vidéos ont été téléchargées au cours de l'année.

Plateformes de communication pour les associations membres de l'ICM

Nous avons lancé des groupes régionaux sur Facebook afin d'encourager l'établissement de contacts et de soutien entre les régions et de faciliter la communication entre le bureau central de l'ICM, le conseil d'administration et les membres. Les groupes sont passés d'une moyenne de 50 à 100 membres, à l'exception des groupes de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental, dont l'engagement est resté particulièrement faible. Notre équipe de plaidoyer et de communication poursuivra ses efforts en 2023 pour accroître l'engagement dans ces groupes, ce qui bénéficiera à leurs membres. L'équipe de plaidoyer et de communication a également développé et exploité des outils d'enquête numérique pour recueillir les contributions des AM sur les informations et projets locaux qui pourraient bénéficier de la portée et de la promotion mondiales de l'ICM.

Identité visuelle de l'ICM

Tout au long de l'année 2022, ICM a travaillé à la réorientation de ses produits et modèles de marque afin de refléter notre guide de marque. En nous inspirant des progrès de notre identité visuelle au cours des 100 dernières années, nous avons ajouté de l'éclat dans notre palette de couleurs et nos images, afin d'améliorer l'expérience de notre marque dans l'espace numérique. Nous avons mis à jour nos modèles utilisés pour les documents imprimés et numériques, depuis nos rapports jusqu'aux réseaux sociaux et à nos messages électroniques. Cela nous a amenés à nous lancer dans un projet crucial qui occupera la majeure partie de l'année 2023, et rehaussera et peaufinera la marque visuelle de l'ICM parallèlement à la création de notre nouveau site Web.

Faits marquants dans le plaidoyer et la communication

Célébration du centenaire de l'ICM – 20 septembre

Le 20 septembre, nous avons réuni nos principaux partenaires et bailleurs de fonds pour célébrer notre 100e anniversaire ainsi que l'histoire et la trajectoire de l'ICM et de la pratique sage-femme. Contrairement aux autres célébrations et événements de ces deux dernières années qui se sont déroulés exclusivement en ligne, nous avons pu organiser ce rassemblement intime en personne à New York, parallèlement à l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU).

La semaine de l'AGNU est toujours chargée pour la communauté mondiale de la santé et nous souhaitons que notre événement soit discret et festif, tout en profitant de l'occasion pour rappeler aux invités pourquoi il est essentiel de doter l'ICM de ressources pour avoir des associations de sages-femmes fortes et pour stimuler la croissance et le potentiel de la pratique sage-femme. Tout au long de la semaine et pendant la célébration de notre centenaire, notre message aux bailleurs de fonds et aux partenaires a été clair : l'ICM et ses associations membres sont bien placées pour faire progresser la pratique sage-femme, et par là même l'égalité des sexes, les systèmes de santé durables, la santé et les droits sexuels et reproductifs et pratiquement tous les aspects du bien-être de la communauté. Nous sommes fiers de porter ce message sur la scène mondiale et de réaliser ce travail au nom des sages-femmes et des associations de sages-femmes du monde entier.

Au-delà de cette célébration en personne, nous avons marqué le centenaire de l'ICM par les activités suivantes :

- **#MidwifeMemories** : Afin que la célébration de notre centenaire concerne tout autant les associations de sages-femmes et leurs membres que les contributions de l'ICM à la pratique sage-femme, nous avons invité nos associations à partager des souvenirs des grandes étapes de leur organisation, que nous avons ensuite republiés sur nos canaux de réseaux sociaux. Cliquez [ici](#) pour lire quelques-uns de ces souvenirs.
- **Passez le micro** : Au cours du dernier semestre 2022, l'équipe de plaidoyer et de communication de l'ICM a mené des entretiens avec des membres sous-représentés de notre communauté afin de mettre en lumière et de tirer des enseignements de différentes perspectives et de guider notre travail pour les 100 prochaines années de l'ICM et de la pratique sage-femme. Dans le cadre de cette série, nous nous sommes entretenus avec des sages-femmes transgenres qui s'occupent de parents transgenres, ainsi qu'avec un expert des soins

aux femmes handicapées et aux personnes de la diversité sexuelle et de genre. La série continuera en 2023 et au-delà. Cliquez [ici](#) pour visionner les entretiens vidéo réalisés dans le cadre de cette série.

- **Histoire de la pratique sage-femme** : Tout au long de l'année 2022, chaque numéro de notre bulletin mensuel de l'ICM a examiné un aspect différent de l'histoire de l'ICM ou de l'histoire de la profession de sage-femme. Cliquez [ici](#) pour un exemple de cette initiative sur le développement de la pratique sage-femme en Afrique anglophone.

Journée internationale de la sage-femme (IDM) – 5 mai

Le thème de la Journée internationale de la sage-femme de cette année était «100 ans de progrès» pour marquer le centenaire de l'ICM. Quelques-unes des principales activités de l'IDM de cette année :

- Fêtes virtuelles pour nos associations de sages-femmes et leurs membres et sages-femmes invitées à partager des souvenirs de leur carrière de sage-femme.
- Le tout premier [site Web pour l'IDM](#) a été créé. Il comprend des ressources pour aider les sages-femmes et leurs associations à défendre la profession, avant, pendant et après l'IDM, et
- Lancement d'une [animation](#) explorant les 100 prochaines années de l'ICM et de la pratique sage-femme et ce à quoi ressemblerait le monde si les sages-femmes recevaient l'investissement qu'elles méritent et dont elles ont besoin.

Voici quelques points saillants du contenu partagé par l'ICM pendant l'IDM :

- **Enregistrement : Fête virtuelle de l'ICM pour la Journée internationale de la sage-femme (13h00 CEST)** - 577 personnes ont participé à cet événement virtuel et 1 700 se sont déclarées « intéressées ».
- **Enregistrement : Fête virtuelle de l'ICM pour la Journée internationale de la sage-femme (20h00 CEST)** - 411 personnes ont participé à cet événement virtuel et 945 se sont déclarées « intéressées ».
- Au cours de l'année 2022, le site Web de la boîte à outils de l'IDM a été visité par plus de 17 000 utilisateurs. Le trafic a atteint son apogée le jour de l'IDM, où le site a enregistré 6 205 nouveaux utilisateurs. Plus de 10 000 utilisateurs ont utilisé le site Web en téléchargeant un fichier pour leur propre usage, ce qui équivaut à près de 60 % de tous les visiteurs de la boîte à outils de l'IDM qui ont utilisé le site Web tel qu'il est censé être utilisé.

- L'animation IDM a été visionnée plus de 1 400 fois sur YouTube.
- [Un résumé des données de l'IDM est disponible dans cette présentation](#)

Lancement de la campagne PUSH – 18 septembre

Parallèlement à la 77e Assemblée générale des Nations Unies, nous avons réuni dans une même salle des activistes emblématiques de l'égalité des sexes pour lancer officiellement la **Campagne PUSH** – un mouvement mondial de dix ans en faveur des femmes et des sages-femmes qui protègent et font respecter les droits des femmes. Les experts présents à l'événement, [Ana Barreto](#), [Jennie Joseph](#), [Paula Eiselt](#), et [Tonya Lewis Lee](#), ont rappelé à nos invités qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un utérus pour défendre les sages-femmes et l'ensemble des soins de santé sexuelle et reproductive qu'elles fournissent. Leur débat a porté sur la crise de la santé maternelle aux États-Unis et sur les changements de politique et d'attitude nécessaires pour garantir que la vie, les droits et les besoins des femmes noires soient considérés comme ayant la même valeur que ceux de leurs homologues blanches. Ce qu'il faut retenir ? Les États-Unis ont besoin de plus de sages-femmes (et de sages-femmes noires en particulier) et les femmes doivent être éduquées et soutenues pour exiger des services de pratique sage-femme de qualité et adaptés sur le plan culturel. Nous avons besoin d'un mouvement qui rassemble les acteurs étatiques et nationaux dans les secteurs de l'égalité des sexes et de la pratique sage-femme afin d'élaborer des demandes politiques unifiées et d'obtenir une large prise de conscience du potentiel des sages-femmes et de la pratique sage-femme. Nous avons besoin de PUSH.

Cliquez ici pour voir un résumé de l'événement de lancement de [PUSH](#).





En s'appuyant sur le travail réalisé à ce jour, la prochaine phase de développement de l'ICM pour la période triennale 2023-2026 visera à consolider la position de l'ICM en tant qu'expert pour créer, conseiller, influencer et favoriser l'autonomisation de la profession de sage-femme au niveau mondial. Nous jouons un rôle vital et unique, étant la seule organisation dont le but spécifique est de soutenir les associations de sages-femmes et leurs membres à travers le monde. Nous continuerons à défendre la cause des sages-femmes, en nous efforçant de changer l'état d'esprit des gouvernements, des dirigeants et des principales parties prenantes afin de susciter des changements de politiques qui auront un impact sur les sages-femmes du monde entier. Nous élaborerons un plan de leadership et des structures régionales, ainsi qu'un plan visant à améliorer la communication au sein des AM régionales et entre elles. Nous nous adapterons aux nouveaux défis, y compris le changement climatique, la préparation aux catastrophes et les crises humanitaires qui ont un impact sur la santé des familles et des communautés, et nous renforcerons l'ICM en tant que principal acteur dans le soutien aux sages-femmes et la défense de la profession au niveau mondial.

Nous tirerons parti du succès de nos expériences pilotes et de nos projets, notamment de notre travail de MSF en Zambie, de la prochaine phase de la campagne PUSH, et des nouvelles activités programmatiques telles que Twin to Win, et nous apporterons un soutien direct aux YML et EML pour continuer à renforcer la pérennité de l'ICM et de ses associations membres. En outre, une nouvelle fonction « conformité aux exigences des donateurs et gestion des subventions » au sein de l'ICM nous aidera à soutenir les futurs processus de réattribution de fonds à grande échelle avec les AM et d'autres bénéficiaires secondaires, confirmant notre engagement à agir véritablement au niveau local.

RÉSUMÉ DU BUDGET 2023

En raison des exigences associées à la subvention de la Sida et conformément à l'introduction d'une politique de recouvrement intégral des coûts, l'ICM passe d'une approche budgétaire basée sur les coûts à une approche budgétaire basée sur les résultats (ou les activités). Cette nouvelle approche de la budgétisation permettra de lier plus étroitement la stratégie de l'ICM à son budget. Le plan opérationnel est élaboré chaque année conformément à la stratégie et des résultats annuels sont identifiés. Les coûts des activités nécessaires pour atteindre ces résultats sont calculés et les fonds sont alloués. Cette approche aide l'ICM à identifier et à planifier le recouvrement de tous les coûts de mise en œuvre de sa stratégie.

Les prévisions financières pour les recettes et les dépenses 2023 sont résumées ci-dessous.

RECETTES (X 1 000 €)	
Cotisations	494
Subventions	
Financement de base	2 221
Financement des projets	2 501
Autres recettes	20
TOTAL RECETTES	5 236
DÉPENSES	
Frais de personnel	2 353
Événements et programmes	2 372
Conseil d'administration	95
Représentation	47
Services professionnels	134
Frais administratifs généraux	183
TOTAL DES DÉPENSES	5 184
Résultat opérationnel	52
Coûts financiers	-18
TOTAL RÉSULTAT	34

Aperçu financier

RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Ce rapport financier présente le résultat des activités décrites ci-dessus pour l'exercice 2022. L'exercice s'achève avec un résultat positif de 384 425 € qui s'explique de la façon suivante :

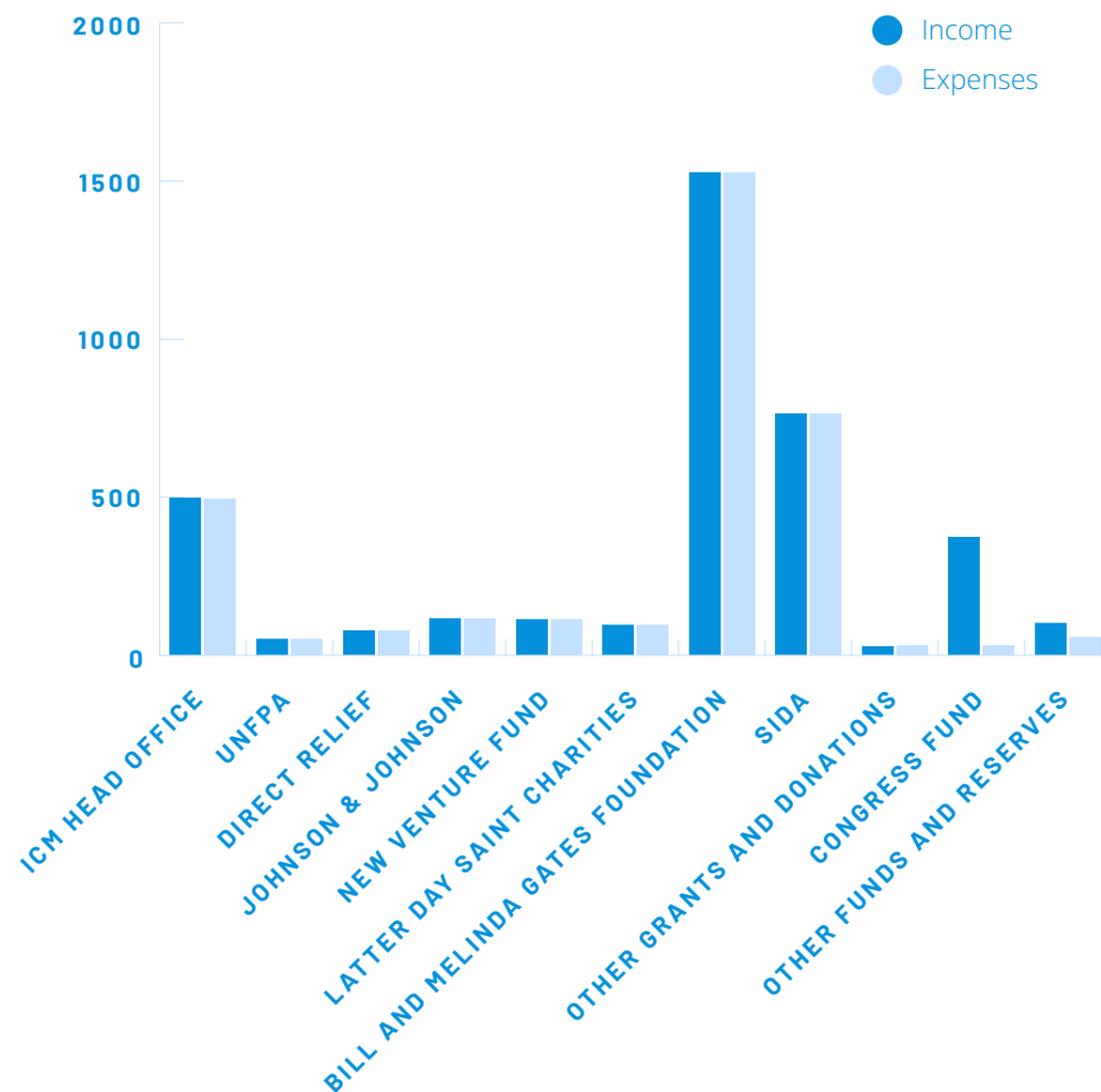
- La stratégie triennale 2021-2023 met fortement l'accent sur la durabilité future de l'ICM, et sa mise en œuvre s'est poursuivie avec succès en 2022. En 2022, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) a continué à nous fournir un financement de base et nous avons reçu un nouveau financement de base de la Fondation Bill et Melinda Gates. En outre, la subvention accordée par Direct Relief pour soutenir les associations de sages-femmes qui travaillent avec des réfugiés ukrainiens contenait un élément de financement de base pour l'ICM. Ces fonds ont contribué à la mise en œuvre de notre ambitieux plan stratégique et ont permis de financer d'autres dépenses essentielles telles que le renforcement de l'équipe du bureau central de l'ICM.
- En raison de la pandémie mondiale de COVID-19, le congrès triennal qui devait avoir lieu à Bali en 2020 a été reporté et, pour la première fois, nous avons organisé un congrès virtuel en 2021. L'accord passé avec le site où devait se tenir la réunion originale de 2020 à Bali a été renouvelé pour le congrès triennal de 2023, mais avec un espace et un nombre de participants réduits, étant donné que nous envisageons un plus petit nombre de participants au Congrès cette année. Le montant du contrat pour 2023 étant inférieur, la BNDCC nous a octroyé un crédit d'environ 400 000 €, sur le coût préfinancé du site pour 2020. Ce montant, moins les dépenses de l'ICM pour le Congrès 2023, a été ajouté au Fonds du Congrès.
- Outre le financement de base supplémentaire en 2022, l'ICM a également attiré des fonds pour un nouveau projet, la campagne PUSH. PUSH est une campagne multipartite d'une durée de dix ans qui donne un rôle central aux sages-femmes pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement des Nations unies, à savoir les ODD 3 et 5. Nous avons reçu 100 000 dollars du New Venture Fund d'une part et de philanthropes privés d'autre part (via la Chapel & York US Foundation). Direct Relief a également soutenu cette campagne avec une subvention de 200 000 dollars.
- Direct Relief a également fourni des fonds supplémentaires pour soutenir les services de pratique sage-femme aux réfugiés et aux personnes déplacées touchées par la guerre en Ukraine.
- La pandémie mondiale de COVID 19 a continué d'avoir un impact sur

notre capacité à mettre en œuvre des projets à l'échelle ou au rythme prévus dans le budget au début de 2022. Cela nous a empêchés de recouvrer les frais généraux inscrits au budget. Néanmoins, bien qu'il soit inférieur aux prévisions budgétaires, nous sommes satisfaits de ce résultat positif qui confirme la tendance pour la période triennale actuelle.

- L'ICM reste une entreprise en activité.

Résumé des recettes et des dépenses 2022

Le tableau ci-dessous présente les principaux domaines de recettes et de dépenses.



Politique concernant l'argent en caisse et à la banque

La politique de l'ICM est de maintenir les actifs liquides librement disponibles.

Politique en matière de réserves

La politique de l'ICM en matière de réserves a été revue, mise à jour et approuvée par le conseil d'administration en décembre 2020.

Dans cette politique, le montant minimum de la réserve générale est défini comme « un montant suffisant pour maintenir les opérations et les programmes en cours pendant une période donnée, mesurée en mois. »

Le minimum cible est défini comme le montant qui correspond à trois mois du coût d'exploitation moyen. Le calcul du coût d'exploitation moyen comprend tous les coûts récurrents et prévisibles, à l'exception des amortissements, des dépenses en nature et des autres dépenses non monétaires.

Le montant cible est calculé chaque année après l'approbation du budget annuel par le conseil d'administration.

Dans le rapport annuel approuvé pour 2021, le minimum cible de la réserve générale est de 363 000 euros. Au 31 décembre 2022, nos réserves générales, après affectation des résultats, s'élevaient à 291 935 euros. Cela représente 71 065 euros de moins que notre objectif. Les effets de la pandémie de COVID-19 ont continué d'influer sur la mise en œuvre des projets au cours de la première partie de l'année 2022. En conséquence, les frais généraux budgétisés n'ont pas pu être imputés. En raison de la baisse du recouvrement des frais généraux, des fonds non affectés ont dû être utilisés pour couvrir les dépenses de base, ce qui a entraîné une baisse de nos résultats.

Bien qu'il y ait eu un résultat globalement positif en 2022 de € 384 425 €, la majeure partie de ce résultat est due à un crédit accordé par le site de Bali pour la location du site en 2020.

États financiers 2022

1. BILAN (APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT)

Bilan au 31 décembre 2022

	Notes	2022 EUR	2021 EUR
ACTIFS			
Actifs fixes			
Actifs corporels	5.1	31 571	28 683
Actifs incorporels	5.1	6 319	6 044
		37 890	34 727
Actifs circulants			
Comptes débiteurs	5.2	392 668	425 603
Travaux en cours	5.3	370 904	-
Actif disponible	5.4	3 805 294	4 131 353
		4 568 866	4 556 956
TOTAL ACTIFS		4 606 756	4 591 683
FONDS PROPRES ET PASSIFS			
Fonds propres			
Réserves non assujetties à des restrictions			
Réserves générales	6.1	291 935	291 576
Réserves affectées	6.1	879 092	533 108
		1 171 027	824 684
Fonds affectés	6.2	54 874	16 792
		1 225 901	841 476
Dettes à court terme			
Créanciers		58 846	86 286
Comptes de régularisation		40 167	48 497
Impôt		75 078	34 162
Avances sur projet		-	11 744
Autres créditeurs		25 784	13 195
		199 875	193 884
Subventions			
Financement de base	6.4.1	881 463	229 575
Financement des projets	6.4.2	2 299 517	3 326 747
		3 180 980	3 556 322
		3 380 855	3 750 206
TOTAL FONDS PROPRES ET PASSIFS		4 606 756	4 591 683

2. ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

État des recettes et des dépenses pour l'année s'achevant au 31 décembre 2022

	Notes	Budget 2022 EUR	Réel 2022 EUR	Réel 2021 EUR
RECETTES				
Cotisations	8.1.1	448 713	444 249	400 674
Subventions financement de base	8.1.2	969 373	840 568	777 831
Financement des projets	8.1.2	3 169 033	1 932 871	1 407 933
Autres recettes	8.1.3	5 250	150 947	1 467 721
TOTAL RECETTES		4 592 369	3 368 635	4 054 159
DÉPENSES				
Personnel	8.2.1	1 749 021	1 472 369	1 384 266
Conseil d'administration	8.2.2	96 500	62 435	31 679
Représentation	8.2.2	26 000	64 767	131
Services professionnels	8.2.3	70 600	203 281	231 231
Frais administratifs généraux	8.2.4	127 047	111 840	173 622
Événements et programmes	8.2.5	2 408 229	1 082 546	1 775 188
TOTAL DES DÉPENSES		4 477 397	2 997 238	3 596 117
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		114 972	371 397	458 042
Produits/coûts financiers	8.2.6	-20 116	13 028	19 780
RÉSULTAT NET		94 856	384 425	477 822
AFFECTATION DU RÉSULTAT - AJOUT/(DÉDUCTION)				
Réserves générales		106 656	359	133 265
Fonds pour une maternité sans risque		-	5 008	-27 969
Fonds d'assistance au versement des cotisations		-	-	-
Fonds du Congrès		-	340 975	373 585
Fonds d'interprétation du Congrès		-	-	-
Fonds pour les conférences régionales		-	-	-309
Chapel & York		-	39 577	-
Fonds Dorothea Lang		-11 800	-1 494	-750
AFFECTATION TOTALE DU RÉSULTAT		94 856	384 425	477 822

3. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

État des flux de trésorerie pour l'année s'achevant au 31 décembre 2022

	2022	2021
Activités opérationnelles de trésorerie		
Résultat net généré	384 425	477 822
Ajustement pour :		
Amortissement	10 844	10 497
	10 844	10 497
Changement dans les actifs et les passifs à court terme		
Comptes débiteurs	32 934	- 288 732
Travaux en cours	-370 905	31 178
Passifs	-369 351	74 592
	-707 322	- 182 962
Total des activités opérationnelles des flux de trésorerie	-312 053	305 357
Flux de trésorerie des activités financières		
Investissements	-14 006	- 2 987
Total des flux de trésorerie des activités financières	-14 006	- 2 987
Changement dans l'actif disponible	-326 059	302 370
Liquidités au 31 décembre	3 805 294	4 131 353
Liquidités au 1er janvier	4 131 353	3 828 983
Changement dans l'actif disponible	-326 059	302 370

4. NOTES GÉNÉRALES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Généralités

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) a été fondée en 1922 et au cours de son existence a été basée dans deux pays. Elle a quitté l'Angleterre pour s'installer aux Pays-Bas en 2000 et est devenue association néerlandaise en 2005. Jusqu'en 2022, la structure et les processus de gouvernance de l'ICM étaient reflétés dans la constitution et les statuts administratifs. Lors de notre réunion du Conseil de 2021, il a été décidé de remplacer les statuts administratifs de l'ICM par des politiques de gouvernance et ce changement a été mis en œuvre en juin 2022.

Grâce au soutien de partenaires et de donateurs, l'ICM continue à élaborer des stratégies visant à renforcer la profession de sage-femme dans le monde et à promouvoir des sages-femmes autonomes. De nombreuses activités sont axées sur le développement de sages-femmes professionnelles formées et réglementées, qui représentent les effectifs essentiels permettant aux pays de fournir des services de santé de qualité aux mères et à leurs nouveau-nés.

L'un des signes de succès est la stabilité des adhésions à l'ICM. À la fin de l'année 2022, il y avait au total 141 associations membres (2021 = 142) de 119 pays. De nouvelles demandes d'adhésion sont reçues régulièrement et de temps à autre, des associations membres quittent la Confédération ou en sont exclues, généralement en raison de leur incapacité à payer des cotisations pendant plusieurs années.

Structure de groupe

Le 16 décembre 2019, la Fondation WithWomen a été créée, avec pour adresse : Koninginnegracht 60, 2514 AE La Haye.

La mission de cette Fondation est d'améliorer l'accessibilité et la compétence des sages-femmes en établissant des normes de qualité, des actions de plaidoyer et d'autres types d'actions, de renforcer l'égalité des sexes au sein de la profession et de promouvoir des services d'accouchement de qualité dans le monde entier. La Fondation a reçu le statut d'organisation caritative « Algemeen Nut Beogende Instelling » (ANBI) le 19 décembre 2019.

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de trois membres : un/e président/e indépendant/e, un/e secrétaire et l'ICM en tant que trésorier/e. Les membres du conseil d'administration sont co-autorisés.

Au 31 décembre 2022, l'ICM avait une créance de 33 720 euros (31-12-2021 : 17 237 euros) envers la Fondation, incluse dans les autres créances.

La Fondation n'a pas de capital de dotation, elle est reconnue comme filiale, l'ICM étant à la tête du groupe. Les fonds propres de la Fondation au 31-12-2022 s'élèvent à 27 068 euros et l'évaluation au mois de décembre 2022 est de zéro.

En vertu de l'exemption prévue à l'article 407, alinéa 2, sous paragraphe a, titre 9 BW2 (de la constitution néerlandaise), la Fondation n'est pas consolidée par l'ICM.

Modification des principes comptables

Aucune modification des principes comptables n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Principes généraux pour les états financiers

Les normes comptables généralement acceptées aux Pays-Bas pour les organisations à but non lucratif ont été appliquées. Les états financiers 2022 sont préparés conformément à la recommandation RJ micro-entités et petites entités C1 « organisations de petite taille à but non lucratif ».

Les états financiers ont été préparés en utilisant le principe de la valeur d'achat. Sauf indication contraire, tous les actifs, fonds propres et passifs sont cités à leur valeur nominale. Les revenus et coûts sont reconnus selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Comparaison avec l'année précédente

Les principes d'évaluation et la méthode de détermination du résultat sont les mêmes que ceux utilisés au cours de l'exercice précédent, à l'exception, le cas échéant, des changements indiqués dans la section pertinente.

Principes de l'évaluation de l'actif et du passif

Actifs fixes

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont indiquées à la valeur d'achat. La méthode d'amortissement utilisée pour les machines de bureau et le site Web est linéaire sur la base d'un cycle de vie de 5 ans, et pour le mobilier de bureau, elle est également linéaire, mais sur la base d'un cycle de vie de 10 ans.

Créances

Toutes les créances sont comptabilisées à la juste valeur et évaluées aux coûts amortis. La juste valeur et le coût amorti correspondent tous deux au coût nominal. Toute provision nécessaire pour toute mauvaise créance éventuelle a été déduite. La provision a été fixée en fonction d'une évaluation individuelle de la réclamation.

Actifs liquides

Tous les actifs liquides sont évalués à leur valeur nominale. Si toute ressource n'est pas librement disponible, elle a été prise en compte sous forme d'évaluation.

Travaux en cours

Les coûts afférant au Congrès triennal sont enregistrés pour l'année à laquelle ils se rapportent. Le financement de ces coûts provient du revenu généré par le Congrès et sera attribué au budget de l'ICM. Le bilan reflète les montants en souffrance qui seront rapprochés à la fin du Congrès lorsque tous les fonds seront justifiés.

Fonds propres

Les fonds propres de l'organisation sont divisés en différents fonds et réserves, qui sont définis comme fonds affectés ou réserves non affectées.

Les réserves non affectées comprennent la réserve générale, qui sert à garantir la poursuite des activités de la Confédération internationale des sages-femmes et des fonds réservés disponibles pour les activités définies par le conseil d'administration de l'ICM. Les réserves affectées ne sont disponibles que pour des activités spécifiquement définies comme indiqué dans les termes de référence des fonds, définis par les donateurs ou les contributeurs externes aux fonds.

Passif à court terme

Les emprunts et les dettes sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et évalués par rapport au coût amorti, qui est égal au coût nominal.

Principes de l'état des recettes et des dépenses

Les fonds non affectés collectés, les héritages et les dons sont notés pour l'année pendant laquelle ils ont été reçus ou à la date à laquelle le revenu devient certain. D'autres recettes et dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Au cours de l'année, un taux de change journalier moyen est utilisé pour le transfert de devises étrangères en euro ou de l'euro. À la fin de l'année,

les actifs et passifs monétaires seront (re) évalués par rapport au taux de clôture.

Les cotisations sont calculées avant l'année auxquelles elles se rapportent et en utilisant les informations les plus à jour sur le nombre de sages-femmes du membre tel que spécifié dans son sondage annuel des membres.

Les activités de collecte de fonds comprennent le solde des recettes et des dépenses des activités de collecte de fonds. Les recettes et les dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Principes de l'état des flux de trésorerie

Cette vue d'ensemble utilise la méthode indirecte. Autrement dit, l'évolution de la trésorerie est expliquée par l'évolution des autres postes au bilan.

5. NOTES SUR LES ACTIFS INSCRITS AU BILAN

5.1 Actifs corporels et incorporels

	Actifs corporels		Actifs incorporels		Total actifs
	Informatique	Mobilier de bureau	Sous-total	Site internet	Total
Valeur comptable nette 1er janvier	5 752	22 931	28 683	6 045	34 728
Ajouts en 2022	9 602	600	10 202	4 745	14 947
Désinvestissement	-941	-	-941	-	-941
Amortissement 2022	-2 839	-3 534	-6 373	-4 471	-10 844
Valeur comptable nette 31 décembre	11 574	19 997	31 571	6 319	37 890

Le pourcentage d'amortissement du matériel de bureau et du site Web était de 20 %.

Le pourcentage d'amortissement du mobilier de bureau était de 10 %.

5.2 Comptes débiteurs

	Solde au 31 décembre 2022	Solde au 31 décembre 2021
Débiteurs		
Cotisations	54 092	36 152
Autres débiteurs	20 135	18 891
Provision pour créances douteuses	-33 947	-19 873
Sous-total débiteurs	40 280	35 170
Autres comptes débiteurs		
Subventions	8 046	16 081
Organisme caritatif With Women	33 720	17 237
Prépaiements	44 047	26 744
Avances ateliers/réunions	157 672	-
Résultats du Congrès virtuel 2021	70 962	309 519
Autres comptes débiteurs	37 941	20 852
Sous-total autres créances	352 389	390 433
TOTAL COMPTES DÉBITEURS	392 668	425 603

5.2.1 Subventions

	Solde au 1er janvier 2022	Subvention reçue	Frais	Solde au 31 décembre 2022
UNFPA	16 081	16 081	-	-
Laerdal	-	-	8 046	8 046
TOTAL DES SUBVENTIONS	16 081	16 081	8 046	8 046

Le paiement final de l'UNFPA concernant le Plan de travail annuel 2021 a été reçu en janvier 2022.

En novembre 2022, l'ICM et Laerdal Global Health AS ont lancé un projet visant à développer conjointement le contenu de la formation des sages-femmes pour les listes de vérification formatives des compétences et des comportements. L'accord prévoit le versement d'une somme forfaitaire à l'ICM de 38 350 euros pour couvrir les activités et les ressources connexes prévues.

5.3 Travail en cours

	<i>Solde au 1er janvier 2022</i>	<i>Recettes 2022</i>	<i>Dépenses 2022</i>	<i>Solde au 31 décembre 2022</i>
Coûts activés pour le travail relatif au :				
Congrès 2023	-	-	370 904	370 904
TOTAL DES TRAVAUX EN COURS	-	-	370 904	370 904

Le conseil d'administration a décidé que le Congrès de 2023 se tiendrait à Bali et non à Abu Dhabi. Les activités préparatoires au congrès de 2023 sont (en partie) préfinancées par l'ICM.

5.4 Argent en caisse et à la banque

	<i>Balance 31 December 2022</i>	<i>Balance 31 December 2021</i>
Argent en caisse	2 107	996
Argent en banque	3 803 187	4 130 357
TOTAL ARGENT LIQUIDE	3 805 294	4 131 353

L'ICM dispose librement de ses liquidités.

6. NOTES SUR LES PASSIFS INSCRITS AU BILAN

6.1 Réserves non assujetties à des restrictions

	<i>Solde au 1er janvier 2022</i>	<i>Mouvements</i>	<i>Revenu lié au fonds</i>	<i>Coûts liés au fonds</i>	<i>Solde au 31 décembre 2022</i>
Réserve générale	291 576	359	0	0	291 935
Réserves affectées					
Fonds pour une maternité sans risque	141 161		5 692	-684	146 169
Fonds d'assistance au versement des cotisations	9 132		-	-	9 132
Fonds du Congrès	381 897		421 540	-80 564	722 873
Fonds pour les conférences régionales	918		-	-	918
Total des réserves non affectées	533 108		427 232	-81 248	879 092
TOTAL DES RÉSERVES NON AFFECTÉES	824 684	359	427 232	-81 248	1 171 027

Le « Fonds pour une maternité sans risque et le développement » soutient les sages-femmes individuelles ou les associations de sages-femmes dans les pays à faibles ressources dont les taux de mortalité et de morbidité maternels sont élevés.

Le Fonds d'assistance au versement des cotisations existe principalement pour soutenir des associations membres de l'ICM (ou des associations de sages-femmes qui font des demandes d'adhésion à l'ICM) qui, pour des raisons financières (démonstrables) ne sont pas en mesure de payer tout ou partie des cotisations annuelles à l'ICM.

Le Fonds du Congrès est utilisé pour couvrir les frais encourus par ou au nom de l'ICM en préparation du Congrès triennal.

Le Fonds pour les conférences régionales est utilisé pour couvrir les dépenses faites par ou au nom de l'ICM en préparation des conférences régionales.

6.2 Fonds affectés

	<i>Solde au 1er janvier 2022</i>	<i>Fonds</i>	<i>Coûts liés au fonds</i>	<i>Solde au 31 décembre 2022</i>
Fonds de donation Dorothea Lang	16 792	-	-1 494	15 297
Chapel & York	-	95 393	-55 816	39 577
TOTAL FONDS AFFECTÉS	16 792	95 393	-57 310	54 874

Dorothea Lang, une sage-femme américaine à la retraite, a fourni des fonds pour parrainer des sages-femmes afin qu'elles puissent assister aux futurs Congrès. En 2018, le conseil d'administration a décidé d'allouer 8 500 euros sur quatre ans à titre de contribution aux coûts du projet sur l'histoire de l'ICM qui doit s'achever en 2022. Au cours de la période 2018-2022, la somme totale de 8 233 euros a été consacrée à ce projet.

En 2022, un **philanthrope privé** a fait don de 100 000 dollars à l'ICM (via la Chapel & York US Foundation) pour soutenir la campagne PUSH en 2022 et 2023.

6.3 Passif à court terme

	<i>Solde au 31 décembre 2022</i>	<i>Solde au 31 décembre 2021</i>
Créanciers	58 847	86 286
Comptes de régularisation	40 167	48 497
Impôt	75 078	34 162
Avances sur projet	-	11 744
Autres créditeurs	25 783	13 195
TOTAL PASSIF À COURT TERME	199 875	193 884

6.4 Subventions

6.4.1 Financement de base

	<i>Solde au 1er janvier 2022</i>	<i>Subvention reçue</i>	<i>Frais</i>	<i>Réévaluation de devises</i>	<i>Solde au 31 décembre 2022</i>
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	229 575	745 489	-763 640	14 848	226 272
Direct Relief	-	559 360	-76 928	-13 695	468 737
Fondation Bill et Melinda Gates	-	202 593	-	-16 139	186 454
TOTAL DU FINANCEMENT DE BASE UNIDING	229 575	1 507 442	-840 568	-14 986	881 463

La **Sida** a confirmé une subvention de 32 000 000 couronnes suédoises (3 077 110 euros) pour la période d'août 2020 à décembre 2023 afin d'aider à couvrir les coûts de base de l'ICM pour atteindre les objectifs de sa stratégie triennale 2021-2023.

Direct Relief a fait don de 583 000 dollars en 2022 pour apporter un soutien financier aux organisations de sages-femmes dans les pays voisins de l'Ukraine pour soutenir leur travail avec les réfugiés ukrainiens dans ces pays. Une partie de cette subvention est également allouée au renforcement des activités de base de l'ICM.

Outre le financement de projet en cours, la **Fondation Bill et Melinda Gates** a également confirmé un réinvestissement par le biais d'une nouvelle subvention de base intitulée « Prochaine phase du renforcement de la profession de sage-femme à l'échelle mondiale ». Cette subvention permet à l'ICM de bénéficier d'un financement de base de 4 500 000 dollars du 28 octobre 2022 au 31 décembre 2026.

6.4.2 Financement de projet

	<i>Solde au 1er janvier 2022</i>	<i>Subvention reçue</i>	<i>Frais</i>	<i>Réévaluation de devises</i>	<i>Solde au 31 décembre</i>
Fondation MacArthur	20 279	-	-20 279	-	-
Fondation Bill et Melinda Gates - Projet MLBC	599 656	201 068	-231 012	29 034	598 746
Fondation Bill et Melinda Gates (SMS)	2 261 946	-	-1 296 115	160 919	1 126 750
Latter Day Saint Charities	96 650	-	-94 997	-1 652	-
Direct Relief Projet PUSH	-	205 065	-	-18 611	186 454
Johnson & Johnson - Prix	112 746	-	-	6 280	119 026
Johnson & Johnson - YML	127 565	-	-115 604	676	12 637
New Venture Fund - YML/PUSH	103 466	215 824	-112 527	-6 568	200 196
UNFPA	-	100 853	-50 671	-	50 182
Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO)	4 439	4 661	-3 620	46	5 526
FINANCEMENT TOTAL DES PROJETS	3 326 747	727 471	-1 924 825	170 123	2 299 517

La prolongation sans frais de la subvention 2018 de la **Fondation MacArthur** a été utilisée en 2021 pour parrainer la participation de sages-femmes mexicaines à notre congrès virtuel, pour organiser un atelier de plaidoyer et pour soutenir le développement de notre plateforme d'apprentissage en ligne. La prolongation sans frais a pris fin le 31 mars 2022 et le projet est clôturé.

Le projet Renforcement des services de sages-femmes (SMS) financé par la **Fondation Bill et Melinda Gates** a été au départ approuvé pour trois ans de 2018 à 2020 puis prolongé par une subvention supplémentaire de 2020 à 2022. La valeur totale du projet est de 4,24 millions d'euros (4,8 millions de dollars).

Une autre subvention de la **Fondation Bill et Melinda Gates** est destinée à un projet de recherche sur les maisons de naissance (MLBC). Cette recherche documentera les expériences avec les maisons de naissance et proposera un modèle de soins capable de fournir des soins de qualité, respectueux et rentables aux mères et aux nouveau-nés. Le projet se déroulera entre septembre 2021 et avril 2023 et représente une valeur totale de 907 396 dollars (801 303 euros).

Le projet More Happy Birthdays au Rwanda, financé par **Latter Day Saint Charities**, a pris fin en juin 2022.

Johnson & Johnson a fourni un financement pour les prix de la formation et de la recherche de l'ICM et le prix Marie Goubran, agent du changement pour 2019, 2020 et 2021. Ce programme a été reporté en raison de la pandémie mondiale de COVID-19 et de la nécessité pour l'ICM de passer à un congrès virtuel en 2021. Les lauréats ont été informés en 2022 que leur prix leur serait attribué en 2023, ce qui leur permettrait de participer au congrès triennal de 2023 à Bali.

Johnson & Johnson, en collaboration avec **The New Venture Fund**, a fourni des fonds pour prolonger le soutien aux jeunes sages-femmes leaders pendant la période 2021-2023. Le volet du projet YML financé par Johnson et Johnson a pris fin le 31 octobre 2022.

Direct Relief et **The New Venture Fund** ont également accordé à l'ICM des subventions pour soutenir la campagne PUSH.

En 2021, l'ICM a conclu un contrat de 20 000 dollars (16 940 euros) avec la **FIGO** pour participer à son projet *Améliorer l'accès aux médicaments essentiels pour réduire la morbidité et la mortalité due aux HPP (IAP)*. Le projet a été achevé en 2022.

7. DROITS, OBLIGATIONS ET ACCORDS HORS BILAN

7.1 Obligations financières annuelles

Le loyer pour le bureau de l'ICM (Koninginnegracht 60, La Haye) s'élève à 49 850 euros par an. Le contrat expire le 30 juin 2025 et peut être prolongé de 5 ans jusqu'au 30 juin 2030. Par la suite, l'accord sera prolongé de 5 ans à chaque fois.

La location de la machine Xerox s'élève à 8 295 euros par an ; le contrat expire en 2024.

7.2 Réunion du Conseil et Congrès triennal

Selon ses statuts, l'ICM est tenue d'organiser chaque année une réunion du Conseil, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice de la Confédération (Constitution de l'ICM, Article 12, clauses I, ii). Tous les trois ans, l'ICM organise la réunion du Conseil en même temps que son Congrès triennal.

Le lieu où se déroule le Congrès triennal est choisi cinq ans à l'avance. Le Congrès inclut un programme scientifique et d'autres activités, dont un service multiconfessionnel et une cérémonie d'ouverture. Les participants sont en grande partie des sages-femmes du monde entier, ainsi que des organisations partenaires, des sponsors et des exposants.

La planification et l'organisation des congrès triennaux commencent au cours des deux triennats précédents (cinq ans avant). Les contrats avec le lieu où se déroulera le congrès, l'équipe de gestion du congrès et la société locale chargée d'organiser la conférence sont signés. Le conseil d'administration de l'ICM approuve le budget final du Congrès. Les coûts réels du Congrès sont communiqués pendant l'année où ils sont échus et ne constituent qu'une partie du rapport financier annuel de l'année dans laquelle le Congrès a lieu. L'ICM est responsable des obligations liées au Congrès dans les années qui précèdent le Congrès et pendant l'année du Congrès.

Au cours des années précédant le Congrès, l'ICM préfinance les paiements à ses fournisseurs, en fonction de l'exécution des contrats et des accords. Le montant total préfinancé pour les congrès, lorsqu'il est présent, se trouve dans la section 5,3 Travaux en cours. Ces montants seront réglés lorsque les fonds provenant des inscriptions des participants, des sponsors et des exposants seront suffisants.

7.3 Congrès triennal 2023 Bali

Après un Congrès virtuel réussi en 2021 et suite à la décision d'organiser le Congrès de 2023 à Bali plutôt qu'à Abu Dhabi, un budget a été dressé en 2022. Dans le cadre du processus de gestion des risques de l'ICM, nous avons considéré que la pandémie mondiale de COVID-19 qui sévit encore actuellement ne posait qu'un risque limité pour l'organisation d'un Congrès à Bali en 2023. Le conseil d'administration a choisi un modèle hybride simple comprenant un congrès en personne et des sessions enregistrées disponibles sur demande après la fin du congrès.

L'accord avec le Bali Nusa Dua Congress Centre (BNDCC) pour 2020 a été renouvelé pour 2023, et le montant budgétisé attendu pour le lieu où se tiendra le Congrès 2023 est de 394 850 dollars, dont 384 000 dollars, constituent un dépôt de garantie.

BUDGET DU CONGRÈS 2023 DE BALI

RECETTES

Frais d'inscription des participants	\$	934 049
Parrainage et exposition	\$	525 000
REVENU TOTAL	\$	1 459 049

COÛT

Espace de réunion	\$	233 542
Équipement audiovisuel/technique	\$	313 476
Médias	\$	34 971
Informatique et conception graphique	\$	32 500
Exposition et posters	\$	13 002
Alimentation et boissons	\$	186 640
Programme social	\$	97 450
Personnel	\$	13 520
Conférencier et invités	\$	26 000
Hébergement	\$	97 170
Réunion du conseil d'administration	\$	3 430
Réunion du Conseil	\$	85 827
Autres réunions	\$	12 000
Transport	\$	1 500
Coût financier	\$	26 776
Imprévus	\$	10 000
Frais de gestion	\$	271 172
COÛT TOTAL	\$	1 458 976
RÉSULTAT BUDGÉTISÉ	\$	73

7.4 Autres considérations

La pandémie de COVID-19 continue d'influer sur la manière dont l'ICM mène ses activités quotidiennes et retarde la mise en œuvre des projets. Cependant, avec la réouverture des voyages internationaux à la mi-2022, nous avons travaillé dur pour rattraper les retards et remettre la mise en œuvre de nos projets sur les rails.

8. NOTES D'INFORMATIONS SUR L'ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

8.1 Recettes de l'ICM

8.1.1 Cotisations

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Cotisations	448 713	444 249	400 674

En 2022, trois nouvelles associations de sages-femmes ont rejoint l'ICM et quatre associations membres ont été dissoutes.

Au début de l'année 2021, nous avons adopté une nouvelle structure de cotisations pour nos membres, ce qui a entraîné une augmentation de nos recettes tirées des cotisations. Le montant des cotisations est désormais déterminé par le nombre de sages-femmes actives dans chaque association, le groupe d'indice de développement humain (IDH) dans lequel se situe leur pays et le revenu national brut de leur pays par rapport à celui de leur groupe IDH.

8.1.2 Subventions

L'ICM bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires de financement pour réaliser les activités fondamentales au renforcement de la profession de sage-femme dans le monde entier et à la formation de professionnels hautement qualifiés. Ces partenaires et les montants qu'ils nous ont fournis en 2022 sont :

<i>Description</i>	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Subventions de base			
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	969 373	763 640	720 448
Direct Relief	-	76 928	57 383
Montant total des subventions de base	969 373	840 568	777 831
Subventions, dons et parrainage			
UNFPA	-	50 671	150 789
Fondation MacArthur	-	20 279	91 511
Fondation Bill et Melinda Gates	2 765 232	1 527 127	899 848
Latter Day Saint Charities	58 161	94 997	110 057
Laerdal Global Health	-	8 046	3 755
Direct Relief PUSH	-	-	17 697
Johnson & Johnson	130 320	115 604	14 744
New Venture Fund	215 320	112 527	84 742
Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO)	-	3 620	8 271
Autres subventions et dons	-	-	26 519
Total des subventions, dons et parrainages	3 169 033	1 932 871	1 407 933
TOTAL DES SUBVENTIONS	4 138 406	2 773 439	2 185 764

8.1.3 Autres revenus

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Revenus de la collecte de fonds	-	-	-
Revenus pour fonds et réserves			
Fonds pour une maternité sans risque	1 000	5 692	649
Fonds du Congrès	-	-	1 464 685
Chapel & York	-	95 392	-
Fonds pour les conférences régionales	-	-	-
Total des revenus pour les fonds et réserves	1 000	101 084	1 465 334
Divers			
Dons des membres du conseil d'administration	-	650	1 200
Stichting WithWomen	-	16 283	-
Tropical Health and Education Trust (Fonds pour la santé et l'éducation sous les tropiques)	-	23 613	-
Remboursement de l'assurance du personnel	-	7 266	-
Services de conseil	-	207	1 158
Autre	4 250	1 844	29
Total divers	4 250	49 863	2 387
TOTAL DES AUTRES REVENUS	5 250	150 947	1 467 721

La Japanese Nursing Association (JNA) a soutenu le Fonds pour une maternité sans risque afin de permettre aux sages-femmes des pays en développement de participer au Congrès en 2023.

En 2022, un philanthrope privé a fait don à l'ICM (via la Chapel & York US Foundation) de 100 000 dollars.

Le Tropical Health and Education Trust et l'ICM ont collaboré à la mise en œuvre du « Programme pour les futurs effectifs internationaux », qui vise à remédier à la pénurie mondiale d'infirmières, mais dans le cadre de ce projet, l'accent a été mis sur la situation au Ghana.

8.2 Dépenses de l'ICM

8.2.1 Frais de personnel

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Salaires bruts	930 035	617 284	545 531
Charges sociales	187 447	107 282	67 719
Honoraires des prestataires extérieurs	560 339	694 667	719 991
Autres frais de personnel	71 200	53 136	51 025
TOTAL FRAIS DE PERSONNEL	1 749 021	1 472 369	1 384 266

L'ICM emploie du personnel salarié aux Pays-Bas, en Suède et en Croatie. Au 31 décembre 2022, 15 membres du personnel (9,77 ETP en 2022) étaient employés au bureau central de l'ICM, contre 10 membres du personnel (7,35 ETP en 2021) en décembre 2021.

D'autres membres de l'équipe du bureau central travaillent et vivent dans d'autres pays et sont donc des prestataires extérieurs. Au 31 décembre 2022, 12 d'entre eux étaient sous contrat dans le cadre de bureau central de l'ICM, contre 13 en décembre 2021.

8.2.2 Frais du conseil d'administration et de représentation

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Coûts du conseil d'administration	96 500	62 435	31 679
Représentation	26 000	64 767	131
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET REPRÉSENTATION	122 500	127 202	31 810

L'influence de la COVID étant « maîtrisée », le conseil d'administration d'ICM s'est à nouveau réuni en personne à La Haye en octobre 2022. Les autres réunions du conseil d'administration se sont toutes déroulées virtuellement.

La normalisation de la situation dans le monde a également permis au personnel et aux membres du conseil d'administration de l'ICM de participer, plus que les années précédentes, à toutes sortes d'activités directement ou indirectement liées à la profession de sage-femme.

8.2.3 Services professionnels

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Audit	45 000	106 148	69 318
Traductions (fait partie des consultants)	-	-	131 532
Frais juridiques	23 600	88 849	28 396
Soutien financier (fait partie des frais de personnel)	-	-	-
Administration des salaires	2 000	3 180	1 985
Autres services professionnels	-	5 104	-
TOTAL SERVICES PROFESSIONNELS	70 600	203 281	231 231

Les frais d'audit pour 2022 sont basés sur les honoraires stipulés dans la lettre de mission entre l'ICM et les commissaires aux comptes. Outre les coûts pour 2022, il y a eu des coûts supplémentaires pour l'audit du congrès virtuel de 2021, l'audit d'amélioration organisationnelle de la Sida et des coûts supplémentaires pour la clôture de l'audit de 2021.

Dans le budget 2022, il a été décidé que le coût de la traduction en anglais, français et espagnol serait alloué au budget des services de conseil, qui fait partie des événements et des programmes, étant donné que la traduction a été effectuée par des consultants et/ou des sociétés de conseil.

En 2022, l'examen des politiques opérationnelles et l'élaboration de politiques de gouvernance visant à remplacer les statuts administratifs ont été achevés. Pour certaines d'entre elles, et en raison de l'augmentation du personnel permanent et des agents contractuels travaillant dans différents pays, nous avons sollicité un avis juridique supplémentaire.

8.2.4 Frais administratifs généraux

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Frais de bureau	44 000	50 230	44 879
TIC et communication	56 298	31 007	52 365
Autres frais	26 749	30 603	76 379
TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS GÉNÉRAUX	127 047	111 840	173 623

Outre le loyer, les frais administratifs incluent les taxes locales et les frais de nettoyage.

8.2.5 Événements et programmes

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Personnel local	-	39 735	14 251
Frais de services-conseils	1 765 101	1 055 105	399 627
Frais de déplacements	299 774	137 411	8 446
Lieu du Congrès et hébergement	-	90 417	49 568
Autres frais directs	343 354	158 482	117 263
Congrès et conférences régionales	-	-398 604	1 186 033
TOTAL DES ÉVÉNEMENTS ET PROGRAMMES	2 408 229	1 082 546	1 775 188

Au cours du premier semestre 2022, la pandémie mondiale de COVID 19 a continué d'avoir un impact sur notre capacité à mettre en œuvre des projets à l'échelle ou au rythme prévus dans le budget. Cette situation a été aggravée par un recrutement plus lent que prévu du personnel et des consultants liés au projet.

Le report du Congrès 2020 à Bali et du Congrès virtuel 2021, tous deux en raison des restrictions dues à l'épidémie de COVID 19, nous a amenés à annuler la salle de congrès déjà payée à Bali. Un nouvel accord a été conclu avec le BNDCC pour le congrès de Bali 2023. Partant du principe que le nombre de participants au congrès de 2023 serait inférieur à celui des congrès précédents, nous avons reçu un remboursement pour les frais engagés pour la location de la salle en 2020. Ce montant a été ajouté au Fonds du Congrès en 2022.

8.2.6 Revenus et coûts financiers

	<i>Budget 2022</i>	<i>Réel 2022</i>	<i>Réel 2021</i>
Intérêt	500	177	218
Frais bancaires	6 000	10 288	-
Amortissement	11 616	10 844	-
Différences de taux de change	2 000	-34 337	-19 999
TOTAL DES (PRODUITS)/ COÛTS FINANCIERS	20 116	-13 028	-19 780

En novembre 2022, la banque ABN Amro a cessé d'appliquer des intérêts créditeurs sur tous les soldes inférieurs à 100 000 euros. Nous détenons des avoirs en banque en EUR, USD et SEK et nous ne les convertissons en EUR que si les taux sont en notre faveur.

Rapport des commissaires aux comptes

Pour lire le rapport des commissaires aux comptes indépendants, voir la version anglaise du rapport annuel 2022.

Autres informations

Les Statuts ne décrivent pas l'affectation du bénéfice. Par conséquent, le Conseil de l'ICM approuve l'affectation du bénéfice.

Au nom du conseil d'administration, date : 14 avril 2022

F. CADÉE
PRÉSIDENTE

S. OYARZO TORRES
VICE-PRÉSIDENTE

V. VARELA
TRÉSORIER

H. SHIKWAMBI
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

F. DICKO
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

P. HARDTMAN
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

E. INDOMO
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

A. KINNEAR
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

R. ALTAWELI
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

T. THOMMESEN
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

M.F. FRANCISCONI
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

V. VIVILAK
MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Annexes

1. RECETTES ET DÉPENSES PAR SOURCE (X 1 000 €)

	ICM	SIDA	Fondation Bill et Melinda Gates	Johnson & Johnson	Latter Days Saint Charities	New Venture Fund	Direct Relief	Fonds de l'ICM	Autres subventions et dons	Total
RECETTES										
Cotisations	444									444
Subventions financement de base		764					77			841
Financement des projets	4		1 527	116	95	113			78	1 933
Autres recettes	50							101		151
TOTAL RECETTES	498	764	1 527	116	95	113	77	101	78	3 369
DÉPENSES										
Personnel	317	513	485	30	31	36	5	15	38	1,472
Conseil d'administration	30	32								62
Représentation	46	13	6							65
Services professionnels	168	16						19		203
Frais administratifs généraux	111									112
Événements et programmes	-163	189	1 036	85	64	77	72	-317	43	1,083
TOTAL DES DÉPENSES	509	764	1 527	116	95	113	77	-283	81	2 999
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-11	0	0	0	0	0	0	384	-3	370
(Produits)/coûts financiers	14									14
RÉSULTAT NET	3	0	0	0	0	0	0	384	-3	384

Les dépenses sont allouées aux sources de financement sur la base des dépenses réelles correspondant au temps passé par le personnel et les sous-traitants X les tarifs, les factures des consultants et d'autres coûts directs, en tenant compte d'une majoration pour couvrir les frais généraux de l'ICM. Les dépenses sont couvertes par les financements des donateurs et les cotisations des membres.





International
Confederation
of Midwives